

# ARCHIVES

départementales et métropolitaines

## Petites écoles des pauvres

5D 1-5D200

1258-1790

Jean-Prosper Gauthier, complété par Constance Langlade de Montgros

sous la direction de Sophie Malavieille

# Introduction

## Zone d'identification

Cote :

5D 1-5D200

Date :

1258-1790

Description physique :

5,7 ml

Auteur :

Jean-Prosper Gauthier, complété par Constance Langlade de Montgros sous la direction de Sophie Malavieille

Origine :

Petites écoles des pauvres

Biographie ou Histoire :

Les petites écoles de Lyon ont été créées en 1670 par l'abbé Charles Démià (1637-1689), avec l'aide de la Compagnie du Saint-Sacrement, de l'archevêque et de la ville de Lyon. La première école est fondée dans la paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Saturnin. D'autres écoles sont établies dans les paroisses Saint-Michel, Saint-Nizier et Saint-Paul.

Par la suite, l'abbé Démià crée, sous le nom de Bureau des écoles, un conseil de direction et de surveillance formé de 16 recteurs ecclésiastiques et laïcs, chargés d'inspecter les écoles et de visiter les familles. Ce conseil peut recevoir les dons et legs. Dès 1674, toutes les écoles sont placées sous son contrôle ; il est interdit d'ouvrir une école sans son autorisation.

En 1715, les écoles pour petites filles sont instituées. La formation des maîtres est confiée au séminaire Saint-Charles et celle des maîtresses aux sœurs de Saint-Charles. L'enseignement est gratuit pour les plus pauvres. Le programme comporte la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire.

Il semble bien que jusqu'à la mort de l'abbé Charles Démià, en 1689, le programme d'enseignement primaire est appliqué avec énergie et les écoles régulièrement inspectées. Après son décès, un certain relâchement s'est produit. En 1689, Lyon compte, en dehors du séminaire Saint-Charles, 26 écoles. En 1760, elle ne compte plus que 19 écoles.

Histoire de la conservation :

110 articles, cotés D 338-447, ont été analysés par Jean-Prosper Gauthier dans l'inventaire publié en 1864. En 2006, à la faveur du reconditionnement des archives, les archives classées par Gauthier ont été recotées 5 D 1-110, afin de créer la sous-série 5 D.

Deux cotes supplémentaires ont été créées pour 2 registres retrouvés à une date inconnue : 5 D 7/2 (recettes et dépenses du marquis de Rostaing) et 5 D 110/2 ou 5 D 111, remplaçant un ancien D 447 bis (le journal de Charles Démià, désormais coté 5 D 136).

Une table de concordance permet de conserver l'historique du classement.

Par la suite, un vrac de 2,5 mètres linéaires a été conditionné et coté provisoirement en sous-série 52 DEM. Classé en 2017, il constitue désormais le supplément à la sous-série 5 D, coté 5 D 112-200.

Le répertoire numérique du fonds primitif a également été revu et enrichi en 2017, à la faveur du classement du vrac supplémentaire, en s'appuyant sur l'inventaire analytique de Gauthier.

Un index de la série D publiée par Gauthier, réalisé à une date indéterminée, a été informatisé et permet une recherche rapide dans les différentes sous-séries.

#### Modalités d'entrée :

Le fonds des petites écoles est versé en 1790 au dépôt des archives du district. Le supplément réintégré à la suite de la sous-série en 2017 provient de dons et legs ultérieurs.

## Zone du contenu et de la structure

### Présentation du contenu

Le fonds des Petites écoles se compose : des titres relatifs aux fondations du bureau et des petites écoles, des registres de délibérations et des règlements ; des livres de comptes, des dons et legs faits aux écoles ; des procès-verbaux de visites ; des titres relatifs aux propriétés et en particulier au prieuré de Montverdun (Loire) ; de la correspondance ; du journal personnel de Charles Démia, retrouvé à la faveur du classement du supplément.

Le fonds contient de très nombreux renseignements sur les méthodes d'enseignement, tant dans les archives des visites et les rapports d'inspection des petites écoles que dans la correspondance échangée.

Le journal personnel de Charles Démia (5 D 136) constitue également une pièce remarquable, toute une première partie étant riche de commentaires sur les événements de son temps.

## Zone des sources complémentaires

### Documents en relation :

#### **Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon**

10 G 1666 : Chapitre Saint-Jean, scolastique : établissement du bureau des écoles, legs de Charles Démia, mémoires de justification du séminaire Saint-Charles, procédure (1680-v. 1740).

50 H 115-124 : Confrérie du Saint-Sacrement à Lyon (1630-XVIIIe s.).

175 J : Congrégation des sœurs de Saint-Charles (XIXe-XXe s.).

1 E 658-676 : Famille Démia (1592-1689).

#### **Archives municipales de Lyon**

BB 262 : Délibérations consulaires (1703).

#### **Bibliothèque municipale de Lyon**

Fonds ancien : ms. 1613, 1767-1768, 2211 n° 20, 2295 f°10.

### Bibliographie :

ALLAIN (abbé), L'Église et l'enseignement primaire sous l'Ancien Régime, Paris, 1901.

BUISSON (Ferdinand), Dictionnaire de pédagogie, Paris, 1982-1893.

CARTER (Karen E.), *Creating Catholics. Catechism and Primary Education in Early Modern France*, Notre Dame (Indiana), University of Notre Dame, 2011.

COMPAYRE (Gabriel), *Charles Démià et les origines de l'enseignement primaire*, Paris, 1905.

GILBERT (Roger), *Charles Démià, 1637-1689, fondateur lyonnais des petites écoles des pauvres*, Lyon, chez l'auteur, 1989.

JEANBLANC (Henri), « Charles Démià et l'enseignement primaire à Lyon au XVIIe siècle », dans *Mélanges Latreille*, Lyon, éd. Audin, 1972, p. 423-444.

LAPRAT (René), « La surveillance scolaire en Bresse et en Bugey et la question des origines des Petites écoles des Pauvres de l'abbé Démià (1637-1639) », dans *Mémoires de la Société pour l'Histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, fasc. II, 1946-1947.

PRUNEL (Louis), *Renaissance catholique en France au XVIIe siècle*, Paris, 1921.

TERRAL (Xavier), *Éduquer les pauvres, former le peuple : généalogie de l'enseignement professionnel français*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2009.

## Sommaire

<b>5D1-5D3 Inventaires.</b>	<b>1674-1743</b>
<b>5D4 Enregistrement des actes du bureau des petites écoles.</b>	<b>1730-1789</b>
<b>5D5-5D6 Registres des délibérations.</b>	<b>1670-1791</b>
<b>5D7/1-5D7/2 Registres de comptes et règlements.</b>	<b>1675-1772</b>
<b>5D8 Assemblées des maîtres et maîtresses.</b>	<b>1675-1689</b>
<b>5D9-5D11 Règlements.</b>	<b>XVIIe-1754</b>
<b>5D12 Fondation du bureau des écoles et administration.</b>	<b>1671-1789</b>
<b>5D13-5D14 Charges du bureau des petites écoles.</b>	<b>1690-1766</b>
<b>5D15-5D16 Fondations d'écoles.</b>	<b>1670-1787</b>
<b>5D17 Collège de Saint-Symphorien-le-Château.</b>	<b>1670-1701</b>
<b>5D18 Règlements pour les petites écoles.</b>	<b>1675-XVIIIe s</b>
<b>5D19 Arrêts, ordonnances, édits.</b>	<b>1647-1700</b>
<b>5D20-5D24 Visites des petites écoles du diocèse.</b>	<b>1678-1699</b>
<b>5D25 École de filles au Gourguillon.</b>	<b>1684-1738</b>

<b>5D26 Fondations de messes et de prières.</b>	<b>1765-1766</b>
<b>5D27-5D34 Hoiries en faveur des petites écoles.</b>	<b>1678-1783</b>
<b>5D35 Immeubles vendus par le bureau des petites écoles.</b>	<b>1715-1762</b>
<b>5D36 Dettes actives.</b>	<b>1742-1787</b>
<b>5D37 Donations entre vifs au profit des petites écoles.</b>	<b>1743-1779</b>
<b>5D38 Dépôts faits au bureau.</b>	<b>1746-1758</b>
<b>5D39-5D41 Rentes éteintes ou rachetées.</b>	<b>1662-1759</b>
<b>5D42 Pensionnaires de la maison « de l'Enfance ».</b>	<b>1753-1784</b>
<b>5D43-5D61 Propriétés du bureau des petites écoles.</b>	<b>1559-1787</b>
<b>5D62-5D66 Rentes.</b>	<b>1670-1788</b>
<b>5D67-5D69 Comptabilité.</b>	<b>1687-1788</b>
<b>5D70-5D78 Correspondance.</b>	<b>1670-1787</b>
<b>5D79-5D110 Prieuré de Montverdun.</b>	<b>1258-1788</b>
<b>5D111 Cote vacante.</b>	
<b>5D112-5D200 Supplément.</b>	<b>1233-1792</b>

# Répertoire

## 5D1-5D3 Inventaires.

1674-1743

### 5D1 XVIIIe siècle

XVIIIe s.

« Inventaire général des titres et papiers du séminaire de Saint-Charles et écoles des pauvres de la ville et diocèse de Lyon, inutile au moyen de l'inventaire général fait au mois de juin 1743. » (Voy. 5 D 2) Analyses des registres et terriers ; des titres relatifs : à l'établissement des petites écoles ; aux rentes sur l'Hôtel-de-Ville et autres ; aux acquisitions de fonds et de maisons ; à l'union du prieuré de Montverdun au séminaire de Saint-Charles et aux petites écoles ; aux procédures concernant la succession de Charles Démia, fondateur des petites écoles, etc. Répertoire alphabétique.

### 5D2 Inventaire général des archives.

1743

I. Établissement du Bureau des écoles ; aliénations des immeubles ; droits d'amortissement ; impositions sur le clergé du diocèse de Lyon ; fondations d'écoles ; de messes et de prières ; hoiries au profit des écoles ; immeubles vendus par le Bureau ; dettes actives ; donations entre vifs ; dépôts faits au Bureau ; rentes annuelles, perpétuelles et foncières dues au Bureau ; dues par le Bureau. II. Analyses des titres concernant : les maisons du séminaire de Saint-Charles ; maison appelée Musique des Anges, place des Cordeliers ; maison du Grand-Saint-Louis, rue Saint-Marcel ; la maison de la rue Noire ; du faubourg de Vaise ; du faubourg Saint-Irénée ; du faubourg de la Croix-Rousse ; de l'Enfance, au même faubourg ; de l'École ; de la rue Grenette, acquise de la demoiselle Bastero ; de la rue de Flandres ; à La Guillotière ; au quartier de Saint-Claude ; de la rue Gentil, etc. III. Rentes sur l'Hôtel-de-Ville ; due par la confrérie du Saint-Sacrement ; sur l'Hôtel-Dieu de Lyon ; sur la charité ; sur le clergé ; sur les rentes provinciales ; sur une maison, rue des Trois-Maries ; sur la maison du Grand-Veneur, près des Terreaux ; due par Marie Falquier-Ferrat, veuve Bonnard ; sur une maison, place du Gouvernement ; sur la maison du Lion-d'Or, à La Guillotière ; sur Venissieux ; due par demoiselle Jeanne-Marie de Bonand de Saint-Julien. IV. Rentes annuelles, perpétuelles, foncières et viagères dues par le Bureau. Inventaire des archives du prieuré de Montverdun uni au séminaire de Saint-Charles et aux écoles des pauvres : I. Union du prieuré au séminaire ; prise de possession ; fondation d'une messe ; acte de prise d'eau pour l'étang de Montverdun ; chapelles du mont d'Uzore ; reliques de saint Porcaire ; défenses pour la chasse et la pêche. II. Aliénations ; abénévis faits par les anciens prieurs ; rachats d'aliénations ; actes de foi et hommages en faveur des prieurs ; règlements de limites ; plans des dîmeries ; rachat d'une pension viagère ; conventions avec les religieux de la Chaise-Dieu. III. Conventions au sujet des redevances entre le séminaire de Saint-Charles, le prieur de Montverdun et les curés de Montverdun, Saint-Paul-d'Uzore, Mornand, Sainte-Agathe, Saint-Étienne-le-Molard, Saint-Sulpice, Saint-Myard, Chazelles, Saint-Denis-sur-Coise, Craintilleux, Saint-Cyr-les-Vignes, Saint-Martin-de-Boisy et les prieurs de Rivas et de Saint-Romain-le-Puy ; portions congrues. IV. Conventions avec les commissaires à terriers ; avec la régie du prieuré ; réparations ; rénovation du terrier de Montverdun ; baux à ferme. Deux répertoires.

### 5D3 « Recueil de tous les tiltres du Bureau des petites escoles estably à Lyon. »

1674-1695

Nomination par l'archevêque de Lyon, Camille de Neufville, de messire Charles Démia, prêtre, vice-promoteur de l'archevêché, aux fonctions de directeur général des petites écoles ; nominations, par le directeur général, de plusieurs recteurs, pour la formation du Bureau des petites écoles ; règlement pour les petites écoles ; acte de l'établissement du Bureau ; requêtes du Bureau aux prévôt des marchands et échevins, pour l'obtention de lettres patentes confirmatives de cet établissement ; au Roi, pour le même objet ; lettres patentes conformes ; leur enregistrement à la Chambre des Comptes ; au Parlement ; lettre du roi Louis XIV à l'archevêque de Lyon le félicitant de l'application avec laquelle il travaille à confirmer les nouveaux convertis de son diocèse dans les bons sentiments qui leur ont été inspirés et des soins particuliers qu'il prend pour bien faire instruire les enfants, l'exhortant à faire visiter les écoles par des ecclésiastiques « d'une vertu et d'une capacité distinguées ; » donations faites par le Consulat, pour l'école de la paroisse Saint-Pierre-les-Nonains ; par la confrérie du Saint-Sacrement ; par l'archevêque de Lyon ; fondation d'une pension pour l'école de la paroisse Saint-Paul, par la dame veuve Gueston ; testaments de Barrieu de Maisonnette ; de noble Nicolas Alexandre ; de Claude Livet, bourgeois de Lyon ; de Pierre Florent ; de Gabrielle Médier ; contrats d'acquisitions de maisons, etc. ; titres de la succession de Charles Démia ; son testament en faveur des petites écoles ; titres de la fondation d'une école à Saint-Symphorien-le-Château.

#### **5D4 Enregistrement des actes du bureau des petites écoles.**

**1730-1789**

Créations de rentes viagères par le Bureau ; dépôt de matières d'or et d'argent appartenant au sieur Rey, curé de Saint-Geoire (Saint-Geoirs), mandement de Saint-Étienne ; bienfaits du sieur Joseph Fabre et de Marie-Bonne Duret, sa femme, au profit de l'école des garçons de la Croix-Rousse ; dépôt de 2,000 livres par Philippe Gindre, aumônier du premier monastère de la Visitation de Lyon ; dépôt d'une somme de 600 livres, fait par Pierre Andréa, pour former une caisse de prêts en faveur des sœurs des petites écoles ; don par Françoise Imbert, veuve Denis, pour aider à l'établissement d'une école de travail ; par MM. Huber, négociants suisses, pour l'établissement d'une troisième école de travail, etc.

#### **5D5-5D6 Registres des délibérations.**

**1670-1791**

#### **5D5 Procès-verbaux des assemblées et délibérations du bureau des petites écoles des pauvres.**

**1670-1740**

« Remontrances à MM. les prévost des marchands, eschevins et principaux habitants de la ville de Lyon, touchant l'établissement des écoles chrétiennes pour l'instruction des enfants du pauvre peuple ; » établissement de l'école du quartier Saint-Georges ; de l'école du quartier Saint-Pierre et Saint-Saturnin ; nominations des directeurs du Bureau des écoles, parmi lesquels on remarque Le Laboureur, ancien prévôt de l'Île-Barbe ; établissement des écoles de Bourchanin ; de Saint-Nizier ; de Saint-Paul. Première assemblée des directeurs ; proposition de dresser des règlements tant pour les directeurs que pour les écoles ; choix des officiers de l'assemblée ; recherche des moyens propres à assurer la subsistance des petites écoles, etc. Agrégation de plusieurs personnes pieuses à l'œuvre des petites écoles : Manis, promoteur général de l'archevêché ; le prieur de Valfleurie, son frère ; de Coton ; Duvernay le jeune, procureur ; Fayard, marchand ; Bouillet, perruquier, etc. ; défense aux écoliers de Saint-Nizier « de s'aller baigner (dans la Saône), sous peine du fouet ; » don de six pains par semaine fait aux écoles par le Bureau de la Charité ; de 50 livres annuelles, par la confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Nizier ; division de l'école de Saint-Nizier en trois sections, nécessitée par le nombre des enfants « qui estoient près de huit vingts ; » nominations des visiteurs des écoles ; heureux fruits produits par les écoles ; établissement d'une école à Saint-Étienne-en-Forez ; arrêté qu'il sera fait registre des bienfaits en faveur des écoles ; choix d'une députation pour faire une visite chez les parents des écoliers ; ordonné qu'il sera établi des disputes sur le catéchisme ; placements d'enfants chez des ouvriers et des marchands ; rapports sur les visites des écoles ; créations de rentes ; acceptation de l'hoirie de Charles Démia, directeur général des petites écoles ; arrêté que des services religieux seront célébrés à Saint-Côme pour les bienfaiteurs décédés ayant donné 100 livres et au-dessus ; compte présenté par Fayard, trésorier des écoles ; décès de Claude Manis, chanoine de Saint-Paul ; de Jacques Manis, chanoine et trésorier de Saint-Paul, ancien prieur de Valfleurie, tous les deux recteurs du Bureau des écoles ; rapport de l'official de Lyon, au sujet de l'union projetée du prieuré de Montverdun au séminaire de Saint-Charles et aux petites écoles et de la pension que désire se réserver le prieur titulaire (l'abbé Truffier) ; renouvellement du Bureau, par Claude de Saint-Georges, archevêque de Lyon ; rachat de la pension due à Truffier sur le prieuré de Montverdun, etc.

#### **5D6 Délibérations du bureau des petites écoles et du séminaire de Saint-Charles.**

**1765-1791**

Nomination, aux fonctions de recteur, de messire Claude de La Frasse, chevalier, seigneur de Seignas, Sury-le-Comtal, Saint-Romain et autres lieux, à la place de feu son père ; délibérations au sujet de l'apurement des comptes de la communauté des sœurs des écoles ; du terrier de Saint-Martin-de-Boisi ; du paiement de l'imposition due pour la refonte de la cloche de Saint-Julien-la-Vestre ; des dettes actives et passives ; des noales réclamées par le curé de Saint-Paul-d'Uzore ; des lods et mi-lods dus par le Bureau ; du pèlerinage annuel à Notre-Dame de Fourvières ; fixation du jour où on le fera ; mémoire pour les directeur et recteurs du Bureau, adressé à l'archevêque de Lyon, sur l'utilité de conserver la forme d'administration des écoles ; des emprunts ; de la célébration de services funèbres pour le repos des âmes des bienfaiteurs des petites écoles ; procès entre le Bureau et les héritiers Gindre au sujet de la succession de ce dernier ; lecture de la déclaration des biens du Bureau faite en exécution du décret de l'Assemblée nationale (18 novembre 1789) ; mémoire du Bureau à l'Assemblée nationale : origine de l'œuvre des écoles et du séminaire de Saint-Charles ; écoles des garçons ; instructeurs du petit séminaire ; écoles de filles ; sœurs de Saint-Charles ; ordonnances de l'archevêque de Lyon ; Bureau ; directeur ; recteurs ; trésoriers ; lettres patentes (mai 1680) ; centralisation, dans un même bâtiment, du Bureau, du séminaire et de la communauté des sœurs de Saint-Charles ; accroissements de l'œuvre ; union du prieuré conventuel de Montverdun ; Lettres patentes portant attribution des procès du Bureau à la Sénéchaussée de Lyon ; dispense de formalités pour l'aliénation des biens du Bureau ; rétablissement de la maison de retraite dite de l'Enfance ; pension pour les jeunes demoiselles ; déclaration des biens ; réduction du revenu par les suppressions de droits décrétées par l'Assemblée nationale, etc. ; remise du séminaire de Saint-Charles au séminaire de la métropole.



---

## 5D7/1-5D7/2 Registres de comptes et règlements.

1675-1772

---

### 5D7/1 Comptes et règlements.

1675-1704

Livre de comptes de l'argent reçu pour la grosse dépense des ecclésiastiques de la communauté de Saint-Charles. Notes sur ce qu'il faut observer aux processions des écoles pendant le jubilé de 1696 ; pendant les autres fêtes de l'année ; remarques sur la communion des écoliers ; règlement journalier de la communauté de Saint-Charles ; remarques sur une retraite ; notes sur la fête de Noël célébrée à Saint-Côme ; listes des écoles qui ont gagné ou perdu dans les disputes sur le catéchisme ; noms, âge et professions des disputants ; notes sur d'autres pratiques religieuses, etc.

---

### 5D7/2 État des recettes et dépenses du marquis de Rostaing.

1755-1772

---

## 5D8 Assemblées des maîtres et maîtresses.

1675-1689

Procès-verbaux des assemblées des maîtres et des maîtresses des petites écoles de Lyon, sous la présidence du directeur général Charles Démià, promoteur de l'archevêché ; exhortations et instructions du directeur général ; noms des maîtres assistant à la première assemblée ; noms des absents ; invitation aux maîtres de s'informer si des personnes de la religion prétendue réformée se mêlent d'enseigner la jeunesse, « afin d'y mettre ordre ; » admonestations adressées à un maître impudique et à un maître ivrogne ; recommandations faites aux maîtres de rappeler aux écoliers l'obligation de fuir les excès du carnaval ; défense aux maîtres de fréquenter les cabarets ; ordre de faire dire dans les écoles les prières indiquées pour les calamités publiques, à cause « du danger où l'on estoit dans cette ville de voir régner les fièvres malignes ; » nominations des personnes chargées de faire des communions périodiques au nom de l'assemblée ; choix des prêtres qui doivent dire la sainte messe pour l'avancement des écoles ; arrêté que les maîtres feront disputer leurs écoliers sur la sainte communion ; qu'on ne se servira, dans les écoles, que des livres latins imprimés chez Masse, « sçavoir les alphabets et les heures de Notre-Dame, et, pour le françois, les maîtres auront soin de ne recevoir nul escolier avec des livres profanes ; » ordre de l'emploi de la journée pour les exercices qui se feront pendant les fêtes ; invitation aux maîtres de ne tenir aucune fille parmi les garçons à peine d'interdit ; emprisonnement de la nommée Bezard, qui enseignait à Saint-Just sans permission ; arrêté que les absences des maîtres seront notées « et autant de trois fois qu'ils auront manqué, ils seront privés d'une messe après leur mort ; » annonce de la mort du directeur général des petites écoles, etc.

---

## 5D9-5D11 Règlements.

XVIIe-1754

Voir aussi 5 D 7/1 et 5 D 18.

---

### 5D9 XVIIe siècle

XVIIe s.

Règlements pour les écoles des pauvres de l'un et de l'autre sexe de la ville de Lyon, concernant : le Bureau des écoles ; les maîtres ; la méthode pour l'enseignement de la lecture du latin et du français ; l'arithmétique ; l'orthographe ; les officiers ; les meubles. Observations touchant la grande école de Saint-Charles ; règlement particulier de cette école : entrées et sorties des écoliers ; moyens à employer pour faire garder le silence ; ordres pour les jours de fête et les dimanches ; pour les fêtes de Saint-Charles, de Sainte-Catherine, de Saint-Nicolas, de Noël, etc.

---

### 5D10 XVIIe siècle

XVIIe s.

« Règlements pour les écoles de la ville et diocèse de Lyon, dressez par messire Charles Démià, prêtre, promoteur général substitué de l'archevêché et directeur général desdites écoles, par autorité de monseigneur l'illustrissime et révérendissime Camille de Neufville, archevêque et comte de Lyon, primat de France, etc. » Dédicace. Avis sur le commencement et les progrès des écoles. I. Du Bureau des écoles et de quelques pratiques qui le concernent. II. Des maîtres et des enfants des écoles des pauvres en général. III. Méthode

d'enseigner la lecture du latin, du français, l'écriture, l'arithmétique, l'orthographe. IV. Exercices ordinaires qui se font pendant l'école. V. Des exercices particuliers qui se font dans les écoles pendant l'année, avec les moyens à prendre pour faire subsister ces écoles et pour y attirer les enfants. VI. Prière pour les écoles.

---

### **5D11 Règlement sur l'administration des petites écoles des pauvres, donné par le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon.**

**1754**

Du Bureau en général ; du directeur du Bureau ; du supérieur du séminaire de Saint-Charles en qualité de recteur faisant partie du Bureau ; de l'économe du séminaire en qualité de recteur du Bureau ; des deux avocats, recteurs ; du trésorier des deniers ; du recteur secrétaire du Bureau ; des deux recteurs chargés du soin des archives ; du recteur chargé de veiller aux opérations du teneur de livres ; des deux recteurs chargés de solliciter le paiement des rentes dues au Bureau ; des deux recteurs chargés de la régie du temporel du prieuré de Montverdun ; des trois recteurs chargés de l'administration de la maison du Bureau située à la Croix-Rousse ; des dames rectrices des écoles ; du séminaire de Saint-Charles en général ; du supérieur ; de l'économe ; du sous-économe ; des deux professeurs du séminaire ; du visiteur des écoles ; des seize élèves qu'on reçoit au séminaire en qualité de maîtres et sous-maîtres des écoles, des qualités qu'ils doivent avoir et des règles et conditions de leur réception ; de la communauté des sœurs de Saint-Charles en général ; de la supérieure ; de l'assistante ; de la sœur économe ; de la maîtresse des novices ; de l'infirmière ; de la lingère ; des petites écoles en général ; de l'école de travail ; de la maison des écoles à la Croix-Rousse ; de l'aumônier de la maison de la Croix-Rousse, maître de l'école dudit faubourg ; du sous-maître ; de la sœur sous-économe et portière ; des deux sœurs de l'école des filles ; règlement journalier pour les deux sœurs de la pension des jeunes demoiselles ; pour les filles et femmes en démence ; des jeunes demoiselles pensionnaires ; des domestiques.

---

### **5D12 Fondation du bureau des écoles et administration.**

**1671-1789**

Fondation du Bureau des petites écoles des pauvres ; requête présentée à l'archevêque de Lyon (Camille de Neufville) par Charles Démia, vice-promoteur général de l'archevêché, demandant l'organisation de la direction et de l'intendance des écoles ; ordonnance de l'archevêque nommant Charles Démia aux fonctions de directeur général, lui donnant pouvoir de subdéléguer d'autres personnes pour le soulager dans ses travaux ; nomination de seize recteurs ecclésiastiques et laïques pour former le Bureau des petites écoles, d'un directeur, d'un trésorier ; requête de Charles Démia aux prévôt des marchands et échevins de Lyon, pour obtenir des lettres patentes portant confirmation de l'établissement des petites écoles ; requête du prévôt des marchands et des échevins, présentée au Roi, pour le même objet ; lettres patentes conformes ; leur enregistrement au Parlement de Paris et à la Sénéchaussée de Lyon. Nouvelles lettres patentes du roi Louis XV, portant autorisation aux petites écoles d'aliéner leurs immeubles sans l'observation des formalités prescrites par les ordonnances ; arrêt du Parlement et sentence de la Sénéchaussée ordonnant l'enregistrement de ces lettres patentes ; rumeur d'un changement dans l'administration des petites écoles projeté par l'archevêque (Malvin de Montazet) ; correspondance à ce sujet entre l'archevêque et le Bureau ; projets de mémoires pouvant servir à l'histoire de l'établissement du séminaire Saint-Charles et des petites écoles.

---

### **5D13-5D14 Charges du bureau des petites écoles.**

**1690-1766**

---

#### **5D13 Droits d'amortissement.**

**1710-1759**

Arrêts du Conseil d'État : exemptant le Bureau des petites écoles du paiement des droits d'amortissement sur les legs faits ou à faire, tant pour fournir le bouillon aux pauvres malades des paroisses que pour les écoles de charité ; sur les biens déjà amortis unis à des séminaires, à des canonicats ou à des prébendes ; portant règlement pour le recouvrement du droit d'amortissement et de francs-fiefs ; déchargeant le Bureau du droit d'amortissement dû à l'occasion de l'union aux petites écoles du prieuré de Montverdun. Quittances et décharges du receveur du droit d'amortissement ; contraintes ; requête du Bureau à l'intendant de Lyon, aux fins d'obtenir la décharge du droit d'amortissement ; ordonnance conforme ; décision générale du Conseil d'État au sujet du droit d'insinuation des quittances d'indemnité, etc.

---

#### **5D14 Impositions du clergé.**

**1690-1766**

« Délibérations de l'Assemblée générale du clergé de France, pour l'emprunt de 5,500,000 livres, faisant partie de 12,000,000 de don gratuit, accordé au Roy, en l'Assemblée tenue par permission de Sa Majesté, à Saint-Germain-en-Laye, en 1690, ensemble l'arrêt du Conseil d'État et la déclaration de Sa Majesté, qui confirme l'emprunt. » Contrat passé entre le Roi et le clergé de France, pour le don gratuit de 12,000,000 de livres ; arrêt du Conseil d'État au sujet de l'emprunt de 5,000,000 de livres du recouvrement du don gratuit ;

d'un emprunt de 24,000,000 de livres pour le rachat des 4,000,000 de subvention ou secours extraordinaire tenant lieu de capitation ; quittance du garde du Trésor royal. Décharge en faveur du séminaire de Saint-Charles des arrérages dus à la recette du clergé ; fixation des impositions sur le prieuré de Montverdun.

---

### **5D15-5D16 Fondations d'écoles.**

**1670-1787**

Délibérations consulaires et extraits de testaments : legs, donations et constitutions de rentes au profit des écoles ; quittances.

---

#### **5D15 1670-1687.**

**1670-1687**

Fondations d'écoles dans la paroisse de Saint-Pierre-les-Nonains de Lyon : délibérations consulaires portant création de deux rentes en faveur de l'école ; extraits des testaments de Nicolas-Alexandre de Tavernost ; de Marie Molin, en faveur de cette école et des écoles de Saint-Étienne en Forez ; dans la paroisse de Saint-Paul : extrait du testament de Jean-François Barrieu Meyzonnette (alias Maisonnette), léguant 30 sous par semaine, à perpétuité ; constitution d'une rente de 33 livres par l'Hôtel-Dieu de Lyon, au profit de l'école des pauvres filles de la paroisse Saint-Paul ; extrait du testament de Sébastienne Pariset, veuve et héritière de Floris Poitrasson, léguant une somme de 50 livres ; de Louise Camot, léguant 3,000 livres pour la fondation d'une école de petites filles ; transaction entre Françoise Camot, femme de Jacques d'Annicolas, bourgeois de Lyon, et les directeurs des écoles, au sujet d'une somme de 1,200 livres dont le revenu doit être employé au profit de l'école des filles de Saint-Paul ; dans les paroisses de Sainte-Croix, Saint-Pierre-ès-Liens et Saint-Georges : ordonnance de l'archevêque de Lyon (Camille de Neufville), au sujet de l'emploi d'une rente de 300 livres en faveur de ces trois écoles ; à La Guillotière : note au sujet d'un legs fait par Michel Favier à la communauté de La Guillotière, pour l'établissement d'une école ; à la Croix-Rousse : quittance des directeurs des écoles passée à madame Chapuis, veuve de Jean Carrette, écuyer, d'une somme de 300 livres à compte d'une somme plus forte ; extrait du testament de Pierre Bailly, bourgeois de Lyon ; de la dame Charlotte Pacot ; note rappelant la donation de deux maisons par Catherine Lagarde ; création d'une rente par le Consulat ; dans la paroisse de Saint-Michel-d'Ainay : quittance d'une somme de 1,800 livres, passée à Mathieu Gayot par les recteurs du Bureau ; extrait parte in qua du testament de Françoise de La Pérouse, femme de Claude Pecoil, léguant une somme de 40 livres pour donner du pain aux pauvres des petites écoles de la paroisse.

---

#### **5D16 1702-1787.**

**1702-1787**

Fondations dans les paroisses de : Saint-Vincent, Saint-Just et Saint-Irénée, Saint-Nizier, la Platière, au faubourg de Vaise, Saint-Romain-en-Jarez, Saint-Laurent-de-Chamousset. Quittances de sommes reçues par le Bureau ; legs et donations au profit des écoles par : Marc Perrachon, avocat en Parlement ; Antoine Liot, curé de Saint-Vincent ; Jeanne-Émeraude Dentrecolles, femme de Nicolas Ruffier, marchand à Lyon ; Claudine Vuillet, veuve d'Antoine Baudoin ; Marie Chrétien, veuve de Jean-Baptiste Morel, bourgeois de Lyon ; Marie Falquier-Ferrard, veuve de Claude Bonnard ; Marie Moraud, veuve Pepin ; François Desvignes, prêtre habitué de l'église Saint-Martin d'Ainay ; Étienne Molin, curé de Saint-Laurent-de-Chamousset, etc.

---

### **5D17 Collège de Saint-Symphorien-le-Château.**

**1670-1701**

Historique de sa fondation ; son revenu, provenant d'une ancienne donation faite par madame de Villars (Isabeau d'Harcourt) aux habitants de Saint-Symphorien, « pour se réjouyr et tuer le bœuf gras quelques jours de chaque année ; » fondation, en faveur du Collège, par nobles Jean et François Bénéon ; nomination de Claude Payre, curé de Saint-Symphorien, à la régence du Collège ; conventions à ce sujet entre Payre et Jean-Claude Grimod Bénéon, baron de Riverie, seigneur de Châtelus, etc., collateur ; remontrances de Payre, à l'archevêque de Lyon « sur les raisons qu'il a pour s'occuper à l'instruction de la jeunesse au Collège dudit Saint-Symphorien. »

---

### **5D18 Règlements pour les petites écoles.**

**1675-XVIIIe s**

Ordonnances de Camille de Neufville, archevêque de Lyon, portant règlements pour les écoles des pauvres du diocèse ; règlements pour les maîtres et les maîtresses des écoles, par Charles Démia, directeur général ; défenses aux maîtres d'enseigner les enfants, à moins d'observer les règlements ; règlement pour les écoliers ; requêtes des courriers des écoles au directeur général ayant pour objet l'observation des règlements, etc. Projets et suppléments de règlements pour les sœurs des petites écoles. Requête des maîtres, au vicaire général de l'archevêché, pour obtenir l'autorisation d'organiser une confrérie sous le vocable de Saint-Charles-Borromée ; autorisation ; règlements pour la confrérie des maîtres et des maîtresses d'école de la ville de Lyon. Instructions pour les maîtres. Voir aussi 5 D 7/1 et 5 D 9-11.

## 5D19 Arrêts, ordonnances, édits.

1647-1700

Arrêts du Conseil d'État ; des Parlements de Paris et de Bourgogne ; sentences de la Sénéchaussée de Lyon ; du bailliage et Présidial de Bourg ; ordonnances des intendants de Lyon et de Bourgogne ; de l'official de Lyon ; extraits d'édits, etc., portant défenses d'enseigner sans la permission des évêques (dans les diocèses de Paris, Autun et Lyon) ; défenses aux maîtres d'enseigner les filles ; aux maîtresses d'enseigner les garçons, etc. Placet, requêtes et rapports adressés au directeur général des écoles contre les maîtres qui « tiennent des filles mêlées aux garçons dans une mesme chambre et mesme table pour écrire ; » remontrances des courriers des écoles au directeur général, contre le sieur Bonayme, ancien maître de l'école de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or ; lettre de M. de Bercy, intendant de Lyon, à Charles Démia, directeur général des petites écoles, lui rappelant que l'intention du Roi est que les nouveaux convertis ne continuent pas à faire les fonctions de maîtres d'école ; signification d'arrêts et d'ordonnances à certains maîtres ; permission accordée à Jean-Odet Bouchard et à Isabeau Bergier, sa femme, de tenir une école à Theizé, etc.

## 5D20-5D24 Visites des petites écoles du diocèse.

1678-1699

Procès-verbaux des visites.

### 5D20 1678-1696.

1678-1696

Procès-verbaux de visites des écoles faites par Gabriel Nicolas, prêtre et supérieur de la communauté Saint-Charles, dans les écoles : de Mathieu Thomas, paroisse Saint-Paul ; de Caquelard, place du Change ; de madame Bertier, de la religion prétendue réformée, dans la maison où pend pour enseigner le Soleil levant ; de Lefebvre, maître non autorisé ; des filles de la paroisse Saint-Pierre ; des pauvres filles de Saint-Paul ; de Saint-Nizier ; de Saint-Pierre-le-Vieux ; de la sœur Reine Alard en compagnie de la sœur Devourdy ; de la grande école de Saint-Charles ; de Saint-Joseph ; de Saint-Georges ; de Laurent Berlioz, prêtre ; d'Antoine Griot ; de Fiacre Danthoine ; de Jean Rousselet, d'Orléans ; de Lumontet, etc. Observations des visiteurs, au sujet des écoliers jureurs, libertins, qui se moquent de leurs maîtres, immodestes à l'église, vagabonds courant par les rues, menteurs, rebelles à leurs parents, indévots, etc. ; contre des filles qui ne sont pas bien couvertes aux bras, qui vont avec les garçons, qui manquent l'école, méchantes, paresseuses, menteuses, etc. Plaintes du prieur-curé de Saint-Irénée (Lepoivre) contre le mauvais état des écoles de sa paroisse ; observations des visiteurs sur la tenue des écoliers ; plaintes.

### 5D21 1682-1699.

1682-1699

Description physique :

Genre/Carac. phys. : Registre manquant.

Visites par Rousselet, ecclésiastique, et Dubled, laïc, « où s'est trouvé M. Verrier qui les a honorés de sa compagnie. » Visites des écoles : du sieur Chassin, au quartier du Griffon ; de Lameret, près des Terreaux ; défense de continuer l'enseignement sans une permission ; de Tardieu, rue Sainte-Catherine ; de Grivet, rue des Écloisons (aujourd'hui Lafond) ; d'Ameline, rue Saint-Jean ; de Dumas, à La Guillotière. Observations sur la manière d'enseigner ; sur les prières ; sur le catéchisme, etc. ; nombre des écoliers, garçons et filles. Visite des écoles de : Saint-Chamond ; Saint-Étienne ; Rive-de-Gier ; Longes ; Saint-Genis-Terre-Noire ; Saint-Martin-la-Plaine ; Saint-Maurice-sur-Dargoire ; Mornant ; Riverie ; Saint-Laurent-de-Chamousset ; Chaussant ; Taluy (Taluyers) ; Valfleurie ; Saint-Jean-de-Bonnefonds ; du Chambon ; Firminy ; Saint-Victor-sur-Loire, et Montbrison.

### 5D22 1687

1687

Visites, par Gabriel Nicolas et Bonal, prêtres, des écoles : de Saint-Symphorien (d'Ozon) en Dauphiné ; de Vienne ; d'Annonay ; de Saint-Chamond ; nombre des enfants dans l'école de M. Moyne ; mauvaise prononciation des prières, surtout de celles qui sont en latin ; « les enfants ne mangent pas avec assez de décence et ne se tiennent pas dans une posture assez composée ; » école du sieur Genre : nombre des enfants, y compris sept latinistes ; manque de décurions pour le catéchisme ; école de Besson : il enseigne le latin à six écoliers « qu'il quitte au mois de septembre ; » école des sœurs Moulin ; de La Reynaud : « mariée ; fort timorée ; observe les règlements ; a neuf filles modestes qui savent le catéchisme ; » école des sœurs Billioud : Gabrielle Billioud, paralytique, fait l'école à onze filles et à quatre garçons ; promesse de congédier ces derniers ; école des sœurs Rose : mauvaise tenue de l'école ; « on laisse les enfants déjeuner par les rues ; » école des Ursulines : deux assemblées de confesseurs pour les enfants devant faire la première communion ; écoles de Saint-Étienne-de-Furan : offre du sieur Chavane de tenir la main au bon ordre des écoles, « depuis que M. le curé lui a tesmoigné qu'il en estoit bien content ; » observation « qu'on fait l'école en chemise et en bonnet de nuit ; qu'on

entend dans les écoles des paroles malséantes et des malédictions, surtout quand les maîtres ont trop bu ; qu'on a trouvé dans quelques écoles le mélange des sexes ; qu'on chastie les enfants avec fureur et sans modération, etc. ; » assemblée générale des maîtres d'école de Saint-Étienne ; visites des écoles : du Chambon ; de Firminy ; de Saint-Bonnet ; de Saint-Romain-en-Jarez ; de Riverie ; de Mornant ; de Taluyers ; de Brignais ; de Saint-Genis-Laval, et de Saint-Paul-en-Jarez.

---

### **5D23 Beaujolais, Bresse, Bugéy, Comté et Dombes.**

**1685-1688**

Visites des Collèges d'Ambronay ; Bâgé ; Chalamont ; Coligny ; Cuiseaux ; Montluel ; Nantua ; Pont-de-Vaux ; Pont-de-Veyle ; Saint-Claude ; Saint-Rambert ; Saint-Trivier ; Thoissey ; Trévoux, et Villars ; des écoles de Bellegarde ; Belleville ; Bourg ; Cerdon ; Châtillon-les-Dombes ; Jujurieux ; Lagnieu ; Loyes ; Marboz ; Miribel ; Mogneneins ; Montrevel ; Pérouges ; Poncin ; Pont-d'Ain ; Saint-Amour ; Saint-Didier ; Saint-Étienne-du-Bois ; Saint-Jean-le-Vieux ; Serrières-sur-Ain ; Treffort ; Villebois, et Villefranche.

---

### **5D24 Forez.**

**1680-1700**

Villes ou paroisses de Boën ; Montbrison ; Panissière ; Roanne ; Saint-Bonnet-le-Château ; Saint-Étienne, et Saint-Galmier. État moral et matériel des écoles ; leurs revenus ; degré d'instruction des maîtres ; leur conduite, etc.

---

### **5D25 École de filles au Gourguillon.**

**1684-1738**

Description physique :

Genre/Carac. phys. : 3 pièces

Ordonnances de Camille de Neufville, de Paul de Neufville de Villeroy, de François de Châteauneuf de Rochebonne, archevêques de Lyon : attribuant 100 livres de rente aux sœurs de Sainte-Françoise, dites de la Charité, tenant une école de filles au quartier du Gourguillon, cette somme prélevée sur la rente annuelle de 300 livres léguée aux écoles par René Langlois ; réglant à la seizième partie la portion des sœurs de Sainte-Françoise dans les legs faits collectivement aux petites écoles ; attribuant à ces sœurs une somme de 150 livres sur le legs de 3,000 livres fait aux écoles par le sieur Henry.

---

### **5D26 Fondations de messes et de prières.**

**1765-1766**

Extraits de testaments ; d'actes sous seing privé, etc., portant fondations de messes et de prières au profit des petites écoles et du séminaire de Saint-Charles par : Geneviève Agnès, veuve de François Leclerc, bourgeois de Lyon ; Claudine Bastero ; Jean-Baptiste Berger, maître vinaigrier ; Claude Bordat, vicaire à La Guillotière ; Balthasar Bossey, curé de Bâgé-la-Ville ; Pierre-Philippe Bourlier, chevalier, président au Bureau des finances ; Chambon, curé de Feurs ; Pierrette Chenevière ; Marie Chrétien ; Marie Chrétien, veuve Morel ; Charles Cochonnat, ancien charpentier ; Claude Contamine, notaire royal, commissaire en droits seigneuriaux ; Bonne Duret ; Faverial, curé de Saint-Nizier ; la veuve Figuière ; Jean-Baptiste Girousse, l'un des recteurs du Bureau des petites écoles ; Adam Gouvignon ; Antoinette Guerrier ; Jeanne Guichard ; l'abbé Jamet, prêtre perpétuel de Saint-Nizier ; Étienne Labrosse ; Catherine de Lagarde ; Antoine Nourrisson, maître horloger ; Pierre Perrachon de Saint-Maurice ; Anne Reverchon ; Claudine Séguin ; le conseiller Terrasson, et Étienne Tissot.

---

### **5D27-5D34 Hoiries en faveur des petites écoles.**

**1678-1783**

Testaments, legs, mémoires, états des dettes, inventaires, procès-verbaux de ventes, quittances, comptes, procédures. (Classé par ordre alphabétique des testateurs).

---

### **5D27 BAT – BRU.**

**1698-1768**

Hoiries : de Catherine Bathéon, sœur de la communauté de Saint-Charles ; son extrait baptistaire ; son testament, instituant pour ses héritières universelles les sœurs de Saint-Charles ; legs particuliers ; de Jean-Baptiste Belin, prêtre et confesseur des dames religieuses des Chazeaux de Lyon (O.S.B.) ; testament ; legs divers ; institution des pauvres des écoles pour ses héritiers universels ; arrêté du compte de gestion de la succession ; quittances ; de Balthasar Bossey, curé de Bâgé-la-Ville : son testament en faveur des

directeurs de la communauté de Saint-Charles, moyennant des messes à diacre et à sous-diacre ; codicille par lequel il oblige ses héritiers institués d'entretenir et de nourrir Jean-Baptiste Bossey, fils d'André, son cousin germain, jusqu'à l'âge de seize ans ; mémoire de l'argent remis à Guillemaud, curé de la ville de Bâgé ; lettres adressées à Esparron, recteur des écoles et du séminaire de Saint-Charles, par Guillemaud, relatives à la succession ; de Barthélemy Brunon, prêtre, supérieur du séminaire de Saint-Charles, en faveur des directeurs des petites écoles ; legs en faveur de sa sœur Marguerite Brunon et de ses deux neveux ; état des meubles, effets, argent monnayé trouvés dans la chambre du testateur ; compte en débit et crédit de la succession.

---

### **5D28 BUREL.**

**1709-1776**

Hoirie de Jean Burel, prêtre, curé de Grézieu-Souigny : son testament en faveur des pauvres des petites écoles, établies à Lyon sous la direction du séminaire de Saint-Charles ; legs divers ; apposition de scellés dans le domicile de Jean Burel à la diligence du procureur fiscal du comté de Souigny ; ordonnance de levée des scellés ; récolement des effets décrits dans l'acte d'apposition des scellés ; ordonnance d'acceptation de l'hoirie par le Bureau des écoles, sous bénéfice d'inventaire, rendue par le juge de Souigny ; dénonciation et affiches d'inventaire et de la vente des meubles, effets, denrées, titres et papiers de la succession ; procès-verbal de la vente des meubles, effets et denrées ; quittances des légataires particuliers ; compte de gestion de la succession.

---

### **5D29 CHA – CHE.**

**1721-1752**

Hoiries au profit des petites écoles. Hoirie d'Étiennette Chavarot, supérieure des sœurs de Saint-Charles : quittances notariées passées par André Richard, maître teinturier en laine et Élisabeth Chavarot, sa femme, à Jean-Baptiste Chavarot, marchand à Lyon, et à Étiennette Chavarot, de deux sommes montant à 700 livres, par eux constituées en dot à Élisabeth, leur nièce ; testament de sœur Étiennette Chavarot ; legs divers ; institution en qualité d'héritiers des recteurs des petites écoles ; état estimatif des nippes, hardés et effets d'Étiennette Chavarot, remis à Étiennette Richard ; quittances ; compte en recette et dépense de la succession. Hoirie de Pierrette Chenevière : testament ; legs divers, parmi lesquels on remarque la fondation d'une maison de travail « pour y instruire des jeunes filles et leur apprendre à bien faire toutes sortes d'ouvrages comme il se pratique en plusieurs communautés ; » institution des recteurs du Bureau en qualité d'héritiers universels ; codicille ; élection de sépulture dans la chapelle du séminaire de Saint-Charles ; acceptation de l'hoirie sous bénéfice d'inventaire ; inventaire des meubles et effets ; quittances ; extraits mortuaires de Pierrette Chenevière et de Jean-Claude-Catherine Tanliat, etc.

---

### **5D30 DELPHIN.**

**1762-1767**

Hoirie de Pierrette Delphin, sœur de la communauté de Saint-Charles.

---

### **5D31 DEMIA, Charles.**

**1689-1697**

Hoirie de Charles Démia, promoteur de l'archevêché, directeur général des petites écoles du diocèse de Lyon : son testament par lequel il institue les recteurs du Bureau ses héritiers universels et nomme pour ses exécuteurs testamentaires François Manis, chanoine de Saint-Paul, official de Lyon ; Jacques et Claude Manis, également chanoines de Saint-Paul ; Gabriel Nicolas, prêtre de la communauté de Saint-Charles ; Dufaisant et Gaillard, avocats, et Bourget, bourgeois de Lyon, ses amis ; mémoire, signé Démia, des legs et œuvres pies que le testateur entend être payés par ses exécuteurs testamentaires ; déclarations de Gabriel Nicolas et Éléazar Favre, marchand horloger, qu'ils n'ont fait que prêter leurs noms à Charles Démia dans toutes les obligations et promesses faites à leur profit ; état des dettes actives et passives de la succession ; acceptation pure et simple de l'hoirie faite par-devant le juge de la juridiction d'Ainay ; relation de ce qui a été fait et observé à la mort de Démia et du cérémonial de son enterrement ; inventaire des meubles et effets délaissés par le testateur ; décharge, par Jacques Brossard, directeur de l'hôpital général de Bourg, des titres concernant les sommes dues à Démia que ce dernier a léguées à l'hôpital ; quittances ; legs aux chanoines de l'église collégiale de Notre-Dame de Bourg ; arrêtés de comptes ; état général, par débit et crédit, de la succession ; traité entre les exécuteurs testamentaires et les directeur et recteurs du Bureau par lequel les premiers demeurent déchargés de leur gestion, etc.

---

### **5D32 DESVIGNES.**

**1678-1749**

Hoirie de François Desvignes, prêtre habitué de l'église collégiale de Saint-Martin-d'Ainay.

---

---

**5D33 GINDRE.**

**1765-1783**

Hoirie de Jacques-Philippe Gindre, prêtre-aumônier et confesseur des dames religieuses de la Visitation de Sainte-Marie de Lyon (Bellecour).

---

**5D34 HODIEU, MEDIER.**

**1690-1783**

Hoirie de Gabrielle Hodieu, sœur de la communauté de Saint-Charles : son testament au profit du Bureau ; legs en faveur de son père, de sa sœur, de ses neveux et de ses nièces ; quittances. Hoirie de Gabrielle Médier, fille majeure : testament par lequel elle institue pour ses héritiers universels les pauvres de la petite école du Chameau, paroisse de Saint-Nizier, à la charge de faire dire cinq cents messes pour le repos de son âme et d'acquitter plusieurs legs ; codicille ; acceptation de l'hoirie ; quittances des légataires.

---

**5D35 Immeubles vendus par le bureau des petites écoles.**

**1715-1762**

Maisons au Garillan, l'une acquise des mariés Poyard et Clavel, l'autre de François Jamet ; maisons à Saint-Irénée, l'une léguée par demoiselle Thomas, l'autre donnée par Julien Blauf ; domaine à Soucieu, hérité de demoiselle de Chenevière : actes d'acquisitions, contrats de vente, quittances.

---

**5D36 Dettes actives.**

**1742-1787**

Note au sujet des dernières reconnaissances passées par les débiteurs du Bureau. François Besson, maître tailleur d'habits : transport d'une créance de 12,000 livres par Geneviève Aynès, veuve d'Antoine Leclerc, bourgeois de Lyon, au profit des petites écoles ; contrat de vente, par Geneviève Aynès, à François Besson, d'une maison rue de la Poulallerie, au prix de 22,000 livres dont 10,000 payées comptant ; signification, à la requête du Bureau, à François Besson, du transport fait par la veuve Leclerc ; déclaration de Besson, relative aux intérêts qu'il doit sur la somme de 12,000 livres restant du prix de son acquisition. Jean-Mathieu Chancey, ancien échevin : procuration générale et spéciale du Bureau donnée à Chancey, en sa qualité de trésorier des petites écoles ; opposition du Bureau signifiée au conservateur des hypothèques contre Chancey. Chazellet de Mirabel, de Roanne : quittance passée par Andréa, économiste du séminaire de Saint-Charles, à Chazellet de Mirabel, héritier de Chazellet de La Brosse, d'une somme de 1,260 livres 14 sous en deniers et d'une seconde somme en un billet payable à la foire des Saints, à l'ordre de Morel, trésorier du Bureau, pour solde de fermages dus au Bureau ; demande en paiement, par Morel, par-devant la Cour de la Conservation ; sentence par défaut contre Chazellet ; exploit de signification. Ginet, marchand commissionnaire à Lyon : opposition du Bureau à l'apposition des scellés sur les meubles et effets du sieur Ginet, qui devait au Bureau une somme de 112 livres « pour la façon de deux cent soixante et quinze chemises d'homme, à huit sols la pièce, » faites par les sœurs de l'école de travail de la place des Cordeliers. Jean-Baptiste Charassin ; Jean Goutte ; Jean et Jean Passelègue, tous de Montverdun : exécutoires de dépens obtenus à la Sénéchaussée de Lyon par les administrateurs du Bureau. Pierre-Antoine Surand, prêtre, l'un des directeurs du séminaire de Saint-Charles, décédé ab intestat : ordonnance de curatelle à l'hoirie vacante de Surand ; inventaire de ses meubles et effets, titres et papiers ; procès-verbal de vente ; état de frais ; créance du Bureau.

---

**5D37 Donations entre vifs au profit des petites écoles.**

**1743-1779**

Par Antoinette Chovet, veuve Fenouillet ; cession de la jouissance d'une chambre dans une maison dont elle a l'usufruit pendant sa vie ; par François de Gruel Du Villard, chanoine-comte de Lyon, d'une somme de 10,000 livres pour le maintien des écoles des pauvres garçons, à la charge de lui payer une rente viagère de 400 livres ; par Jacques Viret, prêtre-théologal de l'église de Lyon, d'une somme de 20,000 livres, à la charge d'entretenir les écoles des pauvres filles et de lui payer une pension viagère de 800 livres.

### **5D38 Dépôts faits au bureau.**

**1746-1758**

Par Étienne Chavarot ; note d'un dépôt d'une somme de 800 livres fait avant son décès ; par Philippe Gindre, aumônier du premier monastère de la Visitation ; dépôt conditionnel d'une somme de 2,033 livres 6 sous 8 deniers ; lettre de Gindre réglant les conditions du dépôt ; quittance du Bureau.

### **5D39-5D41 Rentes éteintes ou rachetées.**

**1662-1759**

#### **5D39 Rentes actives.**

**1662-1759**

Rentes annuelles, perpétuelles et foncières dues au Bureau, éteintes ou rachetées : Jean Besset, avocat, et Marie Cachet, sa femme ; rente de 200 livres, au capital de 4,000 livres, cédée par le Bureau à Pierre Mauvernay, élu en l'Élection de Lyon ; acte de cession ; mariés Gabriel Blanc et Marguerite Prudhomme ; rente annuelle et perpétuelle de 105 livres, au capital de 2,100 livres ; capital perdu pour avoir été mal hypothéqué ; Marie Chrétien, veuve de Jean-Baptiste Morel ; rente de 250 livres ; donation au profit du Bureau ; le clergé du diocèse de Lyon ; quittance du Bureau au syndic du clergé du remboursement de quatre rentes, en billets de banque ; Élisabeth Croppet de Saint-Romain, femme autorisée de Hugues de Murard, chevalier, seigneur de Montferrand ; rente de 100 livres ; remboursement du capital en billets de banque ; François Gravier de Pramol ; rente de 50 livres ; quittance d'une somme de 1,000 livres, par les administrateurs de la maison des nouvelles catholiques, au profit de Gravier de Pramol, avec subrogation en faveur des petites écoles ; Gabriel Nicolas, prêtre, demeurant dans la communauté de Saint-Charles ; rente de 200 livres léguée au Bureau dont le capital a été remboursé ; Charlotte Pacot, veuve de Pierre Bully ; rente de 25 livres léguée à l'école des filles de la Croix-Rousse, remboursée ; extrait du testament de Charlotte Pacot ; Perrachon de Saint-Maurice ; rente de 70 livres, rachetée ; Louis Valois, avocat en Parlement, bourgeois de Lyon ; rente de 50 livres ; signification au Bureau d'une sentence de la Sénéchaussée qui donne acte à Chazelle de Sainte-Colombe, acquéreur d'une maison appartenant à Valois, de l'offre de payer aux directeurs des écoles le capital de cette rente. Voir aussi 5 D 62-64 pour les rentes actives non éteintes.

#### **5D40-5D41 Rentes passives.**

**1680-1784**

Voir aussi 5 D 65-66 pour les rentes passives non éteintes.

#### **5D40 Rentes annuelles, perpétuelles et foncières.**

**1680-1751**

Rentes annuelles, perpétuelles et foncières dues par le Bureau, éteintes par le remboursement des capitaux, créées au profit : de demoiselle Moulin, pour l'établissement d'une école à Saint-Symphorien-le-Château ; de Jacques-Philippe Gindre, prêtre-aumônier du premier monastère de la Visitation ; de l'Hôtel-Dieu de Vienne ; de Charlotte-Marguerite Cadeau ; du sieur Burel ; des pauvres incurables de la paroisse Saint-Nizier ; de La Valette de Charly, et de Jean Claude, prêtre.

#### **5D41 Rentes viagères.**

**1688-1752**

Rentes viagères créées au profit de : Jeanne-Marie Barral, sœur des petites écoles ; Claudine Bastero ; Benoîte Baudin, réversible sur la tête de Claude Baudin, son père ; Marie Beauvils ; Jeanne Besson ; Catherine Blanc ; Françoise Brunet ; André Clapasson, avocat en Parlement, réversible sur la tête de Marie-Françoise Clapasson, sa sœur ; Marie-Françoise Clapasson, réversible sur la tête de Madeleine Gayot ; Cochonnat ; Marie-Madeleine Colaud ; Jacques Couzon ; Madeleine Gayot de Larajasse ; Jeanne Gela et Louise Claver, sa nièce ; Jacques-Philippe Gindre, aumônier des religieuses de Sainte-Marie de Bellecour (premier monastère de la Visitation) ; Étienne Guerrier ; Guiboud, ancien curé de Chessy ; Guiguet, prêtre ; Gabrielle Hodieu, sœur des écoles ; Claude Jamet, prêtre habitué de l'église Saint-Nizier ; Marguerite Jamet ; Claude Juffet et, après son décès, Jeanne Pourra ; Jean-Philippe-Bonaventure de Laurencin ; Pierre de Lignage, chanoine de Belleville ; Marie Marton, servante ; Marie Mauteville ; Pierrette Michard ; Michel, promoteur général en l'Officialité de Lyon ; Antoine Micoli d'Orcey, demeurant à Venise ; sœur Ancely Montecler ; Ursule Montecler ; Jeanne-Marie Narbonne et sieur Narbonne, prêtre, son frère ; Antoine Nourrisson ; la veuve Petu ; Laurent Piron, du tiers-ordre de Saint-François ; Antoine-Joseph Rey, curé de Saint-Geoirs en Dauphiné ; Pierrette Rey, sœur de Sainte-Claire au monastère d'Annecy ; Claude Sibut, prêtre ; dame Du Soleil, religieuse de Sainte-Élisabeth, et Claudine Du Soleil, religieuse de Sainte-Marie de Bellecour (premier monastère de la Visitation) ; Benoît Soubry ; des mariés Tangliat et Dauphin ; Pierre Terrasson, conseiller vétéran en la Sénéchaussée et siège présidial de Lyon.



---

**5D42 Pensionnaires de la maison « de l'Enfance ».**

**1753-1784**

Conventions et engagements entre le bureau des petites écoles et la dame Cardinal, veuve Mottet ; Angélique Perrin ; Antoinette Chauvet, veuve Fenouillet ; Françoise Puligneux ; Éléonore Perrin, et Andrée Bonnefoy, veuve de Joseph Duon, pour être reçues dans la maison de l'Enfance, en qualité de pensionnaires, y être logées, nourries, etc. (voir aussi 5 D 48).

---

**5D43-5D61 Propriétés du bureau des petites écoles.**

**1559-1787**

Titres de propriété antérieurs à l'acquisition par le bureau ; titres de propriété du bureau ; sentences d'adjudications ; transactions ; baux à loyers ; inventaires ; quittances.

---

**5D43-5D44 Maisons place des Cordeliers.**

**1621-1785**

---

**5D43 Maison « La Garde-de-Dieu ».**

**1621-1769**

Maison donnée par Catherine La G+E73arde. Titres anciens : contrats de vente, de la maison de La Garde-de-Dieu, par Jean Reigle, contrôleur au grenier à sel de Vienne, à Mathieu Barlet, élu en l'Élection de Lyon ; par les mariés Clément Aubin et Claudine Augier, à Jean La Garde, chirurgien à Lyon ; description de la maison ; sentence d'ordre et de distribution du prix de vente, rendue par la Sénéchaussée de Lyon contre les mariés Aubin et Augier ; donation entre-vifs par Jean Reigle, en faveur des pauvres de la ville de Vienne, d'une pension de 300 livres, sur ladite maison ; cession et transport, en faveur des recteurs de l'Hôtel-Dieu de Lyon, d'une rente de 150 livres à prendre sur la pension ci-dessus, imposée sur la maison possédée par Madeleine Grimod, veuve La Garde. Titres nouveaux : acte de donation entre-vifs par Catherine La Garde, fille majeure, en faveur du Bureau des petites écoles, de deux maisons, l'une située place des Cordeliers et l'autre rue Saint-Marcel (voy. D. 396) ; reconnaissance des directeur et recteurs du Bureau, au profit de la rente noble de La Chamarerie de Saint-Paul ; extrait parte in qua du testament de Catherine La Garde, en faveur de Pierre Sibut, second fils de François Sibut ; extraits mortuaires de Claude-Pierre Sibut, prêtre ; de Catherine La Garde. Baux à loyers.

---

**5D44 Maison « Musique des anges ».**

**1721-1785**

Maison provenant de la succession de demoiselle Pierrette Chenevière (voir aussi 5 D 29).

---

**5D45-5D48 Maisons à la Croix-Rousse.**

**1637-1787**

---

**5D45 Maison donnée par Philippe Bourlier.**

**1637-1675**

Maison donnée par Philippe Bourlier, trésorier de France. Titres anciens : acte de vente par Annibal Roche, chirurgien à Lyon, à Jean Pinchenette, marchand épicier, d'une maison à la Croix-Rousse ; d'un pressoir, de tonneaux et de meubles ; transaction entre Piachenette et le sieur Valensot, relative à des anticipations réciproques sur leurs fonds ; vente par Valensot à Pinchenette de neuf chaponnières de vigne à la Croix-Rousse ; permission accordée à Pinchette par Marguerite Miremont, veuve de Louis Cachérat, de prendre des jours « en la chambre de son granger » donnant sur la terre qui lui appartient, moyennant la somme de 6 livres payée comptant ; sommation du sieur Raffelin à Pinchenette, aux fins, par ce dernier, de lui indiquer un créancier à la requête duquel il sera mis un décret sur la maison de la Croix-Rousse ; sentence de la Sénéchaussée portant condamnation de Pierre Pinchenette, fils et héritier de Jean Pinchenette, à payer à Antoine Grandon la somme de 1,513 livres ; cession et transport par Grandon, en faveur de Mathieu Delafond, de la somme de 1,000 livres à prendre sur ce que lui doit Pinchenette ; commandement ; vente par Pierre Pinchenette à Étienne Mathillion, sous faculté de rachat, de deux maisons, jardin et vignes à la Croix-Rousse ; quittances, etc. (dossier incomplet, voir 5 D 2 et suiv.)

### **5D46 Maison et domaine Rodon.**

**1650-1755**

Maison et domaine joignant la maison de l'Enfance, paroisse Saint-Vincent, acquis de Joseph Dupy. Sentences de la Sénéchaussée de Lyon, portant ordre et distribution du prix d'adjudication par décret, au profit de Nicolas de Grassy, élu en ami par Me Favre le jeune, procureur, contre Claude Orget, de la maison de la Croix-Rousse ; entre Jeanne Lebrou, veuve de Nicolas de Grassy et François, Barthélemy, Sébastien, Jeanne et Marie de Grassy, héritiers bénéficiaires de Nicolas, portant liquidation des droits de Jeanne Lebrou ; contrat de règlement et d'accord entre les héritiers et les créanciers de Grassy ; pouvoir donné par les créanciers à leurs syndics de vendre le domaine de la Croix-Rousse ; contrat de vente à Andéol de Rodon, chirurgien-juré ; vente de ladite maison par de Rodon au peintre Van Der Cabel ; résiliation de cette vente, du consentement de Van Der Cabel, au profit de Jacques de Rodon fils ; ratification de la vente de la maison, faite par de Rodon à Salomon d'Averdy, docteur-médecin, par Hélène Lambertin, sa femme ; vente par Barthélemy d'Averdy, veuve Laurent, à Joseph Dupy, marchand tireur d'or, du domaine de la Croix-Rousse ; inventaire des meubles et effets. Vente de la maison par Joseph Dupy à Jean-Baptiste Gay, supérieur du séminaire de Saint-Charles ; donation entre-vifs de la même maison par Gay au Bureau des petites écoles ; quittances de lods, etc.

---

### **5D47 Maison « de l'École ».**

**1723-1787**

Maison acquise par décret sur Jeanne Ferlat, veuve de Raymond Grosplier. Sentence d'adjudication par décret, rendue en la Sénéchaussée de Lyon, en faveur du Bureau, d'une maison à la Croix-Rousse, saisie réellement, à la requête de Claude Georget, jardinier, et de Madeleine Grosplier, sa femme, sur Jeanne Ferlat, veuve de Raymond Grosplier ; vente par Raymond Grosplier d'un droit de passage à Pierre Burlet, jardinier ; cession d'un droit de passage par Jean-Claude Leprêtre, ancien greffier en la Chambre du Conseil de la Sénéchaussée, à Pierre Andréa, l'un des recteurs du Bureau ; permission d'élever des constructions donnée au Bureau par le juge de la Croix-Rousse ; transaction à ce sujet entre le Bureau et André Grosplier, jardinier et George-Antoine-Marguerite Leprêtre ; abénévis des eaux pluviales du chemin de Lyon à l'Île-Barbe, par la marquise de Rochebonne, dame de Cuire, au profit de Jean Grosplier ; baux à ferme ; transaction entre le Bureau et Jean-Baptiste Bruni, docteur en médecine, au sujet d'un droit de passage ; plan d'une partie de la Croix-Rousse.

---

### **5D48 Maison « de l'Enfance ».**

**1746-1753**

Maison située au territoire de Terre Noire, donnée par Marie-Clémence Petit (voir aussi 5 D 42). Assignation à la requête des administrateurs des écoles, aux demoiselles Juste Vontat, veuve Petit et Clémence Petit, par-devant le juge de Cuire-la-Croix-Rousse, aux fins de voir dire qu'il leur sera permis de faire dresser procès-verbal de description et d'estimation des bâtiments et fonds compris dans la donation faite en faveur du Bureau par Marie-Clémence Petit ; sentence conforme du juge de Cuire-la-Croix-Rousse ; nominations d'experts ; assignation aux experts pour prêter serment ; dénonciation du rapport aux demoiselles Petit ; procès-verbal et rapport des experts ; taxe du rapport ; mandat sur le receveur-trésorier du Bureau au profit du greffier ; quittance ; état des effets et outils trouvés dans la maison et faisant partie de la donation.

---

### **5D49 Maison rue de Flandre ou Pérollerie.**

**1559-1774**

Maison acquise des recteurs de la Charité de Lyon. Titres anciens : acte de fondation d'un anniversaire dans la chapelle de Sainte-Marguerite en l'église Saint-Paul, par Dimanche Pecoul, sous la rente de 25 sous imposée sur tous ses biens et héritages ; testament de Jeanne Jallier, femme de François Pecoul, écuyer, en faveur de Dominique Pecoul, son fils ; renonciation d'Anne Pecoul à la succession de Dominique ; donation entre-vifs de la maison de la rue de Flandre au profit des pauvres de la Charité de Lyon, par Marguerite Pecoul, veuve de Gaspard de Sève-Millot, premier président au Présidial de Lyon, en qualité d'héritière universelle de Dominique Pecoul, son frère, décédé ab intestat ; plan de la maison ; note explicative du plan ; baux à loyer anciens. Titres nouveaux : contrat d'acquisition par le Bureau des écoles, des recteurs de la Charité ; conventions relatives à un mur mitoyen entre le Bureau et Benoît de Gérand, écuyer, l'un des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Lyon ; baux à loyer nouveaux.

---

### **5D50-5D53 Maisons rue Gentil.**

**1630-1783**

#### **5D50 Maison acquise de la veuve Chatanier.**

**1697-1758**

Fragment d'une sentence d'adjudication par décret de la maison rue Gentil, au profit de Me Seigle, procureur, pour lui ou son ami élu ou à élire ; élection en ami de Pierre Ferrat, marchand bâtier ; procès-verbal de visite de la maison (voy. 5 D 2, et suiv.). Contre-lettre portant déclaration de Jullien que le prix de la vente de sa maison faite à Michel Chatanier est de 10,000 livres, au lieu

de 8,000 portées sur le contrat ; quittance des mariés Jullien et Turge au profit de Michel Chatanier du solde du prix de la maison ; vente de la maison par Anne Borrin, veuve de Pierre Chatanier, maître cordonnier, et Michel Chatanier, son fils, aux directeur et recteurs des petites écoles, etc.

---

**5D51 Maison acquise de la veuve Lagoutte.**

**1691-1765**

Transaction entre le conseiller Gravier et Geneviève, sa sœur, par laquelle Gravier lui délaisse deux maisons, situées rues Gentil et Bât-d'Argent ; vente par Geneviève Gravier à André Lagoutte, marchand à Lyon, de la maison située rue Gentil ; extrait du testament de Claudine Rantonet, femme d'André Lagoutte, instituant son mari son héritier universel ; extrait du testament d'André Lagoutte, par lequel il institue sa femme, Marie Fauste, son héritière universelle ; vente de la maison, par Marie Fauste, veuve d'André Lagoutte, aux directeur et recteurs du Bureau des petites écoles ; quittances ; baux à loyer, etc.

---

**5D52 Maison acquise de La Martinière, chanoine de Saint-Nizier.**

**1630-1774**

Titres antérieurs à l'acquisition : quittance de lods par Antoine de Gilbertès, archidiacre de l'église, comte de Lyon, au profit de Françoise Champs, veuve et héritière de Jacques Blanc ; contrat de vente par Jean de Fenouil (mieux de Fenoyl), seigneur de Sérézin, à Isabelle Varennes, veuve de Gabriel Nicolas ; testament d'Isabelle Varennes au profit de ses deux fils Jacques et Gabriel-Durand Nicolas ; acte de vente de la maison par Gabriel-Durand Nicolas à François de La Martinière, chanoine de Saint-Nizier ; contrat de vente passé par La Martinière aux recteurs du Bureau ; quittances ; baux à loyer ; plan des bâtiments du séminaire de Saint-Charles.

---

**5D53 Maison acquise des frères et sœurs Michel.**

**1694-1783**

Titres anciens : Contrat de vente de cette maison par les mariés Jean Martin et Catherine Rocher à Jean Carrette fils, écuyer, et à Anne Chapuis, sa femme ; quittance des droits de lods et partages ; vente de la maison par Antoinette Carrette, femme de Claude Janin, écuyer, à François Verne, maître ouvrier en soie ; devis pour l'exhaussement de la maison ; contrat de vente de la même maison par les recteurs de l'Hôtel-Dieu de Lyon, héritiers de Verne, à Paul Michel, marchand à Lyon ; extrait du testament de Paul Michel par lequel il institue pour son héritière pure et simple, quant à son mobilier, Claudine Pilonchery, sa femme, et fidéi-commise quant à ses meubles, en faveur de ses enfants ; acceptation de l'hoirie ; testament de Claudine Pilonchery, instituant héritiers universels ses enfants Marie, Jean-Baptiste et Françoise Michel. Titres nouveaux : Contrat de vente de la maison par Marie Michel, femme de Louis-Pierre Barruel, négociant à Moulins ; Jean-Baptiste Michel, prêtre du diocèse de Lyon, et Françoise Michel, femme de Martin Rollet, marchand ceinturonnier, aux recteurs du Bureau des petites écoles ; contre-lettre portant que le prix de la vente de cette maison est de 28,000 livres au lieu de 15,000 portées dans le contrat ; inventaire des titres et papiers concernant la maison, remis au Bureau ; quittances ; baux à loyer, etc.

---

**5D54 Maison rue Grenette.**

**1652-1786**

Maison acquise de Claudine Bastero. Titres anciens : arrêt du Parlement de Paris portant vente et adjudication par décret, au profit de Jacques Simonnet, d'une maison située rue Grenette, saisie réellement sur Denis Bernico, à la requête de Pierre Bernard, conseiller au Présidial de Lyon ; quittance de la consignation du prix de l'adjudication ; quittance du droit de lods payé à l'abbesse de Saint-Pierre (Anne d'Albert de Chaulnes) ; inventaire et décharge en faveur de Catherine Laguiole, veuve de Jacques Simonnet, par Bernardin Bastero, mari de Jeanne Simonnet, en conséquence du legs fait à cette dernière par Simonnet, son père. Titres nouveaux : contrat de la vente de la maison au profit du Bureau par Claudine Bastero ; extrait du testament de Jacques Simonnet, par lequel il lègue sa maison à Jeanne Simonnet, femme Bastero ; décharge, par les administrateurs du Bureau, à Claudine Bastero, des titres concernant la maison ; quittance de mi-lods par l'abbesse de Saint-Pierre (Madeleine de Monteynard), au profit du Bureau ; reconnaissance d'une rente foncière sur la maison, passée par le Bureau, au profit de la prébende des Baronnats, fondée en l'église Saint-Laurent, annexe de Saint-Paul.

---

**5D55 Maison « du Lion d'Or » à la Guillotière.**

**1746-1759**

Maison acquise de Jacques Delucenay, bourgeois de Lyon. Extrait du testament de Claude Batet, habitant de La Guillotière, par lequel Marie-Thérèse Gerboux, sa femme, est instituée son héritière universelle ; ventes de la maison de La Guillotière : par la veuve Batet, à Jacques Delucenay ; par Delucenay, aux directeur et recteurs du Bureau des petites écoles ; requête du Bureau à l'intendant de Lyon tendant à obtenir la décharge des tailles et autres impositions sur cette maison. Bail à loyer, passé par le Bureau, à Antoine Gros, affaneur à La Guillotière, et à Jeanne Coulliat, sa femme.

### **5D56 Maison rue Noire.**

**1682-1746**

Maison donnée par Charles Cochonnat, maître charpentier à Lyon. Anciens titres de propriété : reconnaissance, au profit de la directe de l'archevêché de Lyon, par Claudine Petit, femme d'Antoine Julliéron, imprimeur ordinaire du Roi à Lyon, pour un tiers ; Marguerite Julliéron et Jean Renaud, son gendre, pour chacun un sixième, et Gabrielle Monnet, veuve Michallon, pour une moitié de la maison de la rue Noire, sous le cens et servis d'une obole forte, portant lods et mi-lods, le lod sur le pied du cinquième denier et le mi-lod du dixième denier ; testament d'Antoine Julliéron, instituant pour son héritière universelle Marguerite Julliéron sa fille, femme de Jean Aubert, sieur de Coursailles ; vente par Marguerite Julliéron, veuve de Jean Aubert, aux mariés Bonichon et Corban, de la moitié lui appartenant par indivis de ladite maison ; vente de la même maison par Charles Bonichon à Charles Cochonnat ; vente par Henriette Michalon, fille majeure, à Charles Cochonnat, de la moitié de la maison dont la totalité est indivise entre les parties ; obligations ; transactions ; quittances, etc. Donation entre-vifs, au profit du Bureau des petites écoles, par Charles Cochonnat, de la maison de la rue Noire, moyennant son logement, sa nourriture, son entretien pendant sa vie ou, à son choix, une pension viagère de 500 livres, plus une autre pension viagère de 273 livres 15 sous ; état et description des titres et papiers remis par Cochonnat aux recteurs du Bureau des petites écoles, etc.

### **5D57 Maison au quartier Saint-Claude.**

**1726-1770**

Maison acquise des enfants Bernard, pour l'établissement de deux écoles dans la paroisse Saint-Pierre. Extraits d'un contrat de vente par les mariés Honoré Bernard et Julienne Barbot, à Étienne Bernard, du tiers leur appartenant de deux glacières et d'une petite maison situées à la montée de la Croix-Paquet ; d'un acte d'autorisation par Honoré Bernard, à Julienne Barbot, sa femme ; d'un acte de ratification de la vente ci-dessus, par Julienne Barbot, passé par-devant Hullard et Morel, notaires à Saint-Malo en Bretagne ; d'une transaction entre Pierre Duhard, fondé de procuration de Madeleine Bernard, sa belle-mère et Étienne Bernard ; d'un acte de nomination d'héritiers par la veuve Bernard en faveur de ses enfants, etc. Contrat de vente d'une maison et d'un espace triangulaire, au quartier Saint-Claude, par Antoine de Gérando, écuyer, secrétaire du Roi, acquéreur des enfants Bernard, au Bureau des petites écoles. Convention au sujet d'un mur mitoyen entre le Bureau et Étienne Comte, maître ouvrier en soie ; procès-verbal de visite au sujet d'un mur mitoyen entre la maison appartenant au Bureau et celle du sieur Pastoris, fait par Perrache, architecte, et Clément Girard, maître maçon. Baux à loyer.

### **5D58 Maison aux "Macchabées", quartier de Saint-Irénée.**

**1736-1785**

Maison donnée par Claude Contamine. Contrat de vente par Antoine Lacroix, obédiencier de Saint-Just, et Jean-Philippe-Bonaventure de Laurencin, chanoine de la même église, députés du chapitre, d'une maison en mauvais état, au profit de Jean-André Gayot de Larajasse et à Marie Charreton sa femme ; vente de cette maison par les nouveaux acquéreurs à Louis-Dauphin de Leullion, bourgeois de Lyon ; nouvelle vente par ce dernier à Claude Contamine, notaire royal et commissaire en droits féodaux ; lettres patentes autorisant les recteurs du Bureau à accepter la donation entre-vifs que se propose de leur faire Claude Contamine ; arrêt du Parlement ordonnant une enquête de commodo et incommodo ; procédure à ce sujet ; consentements du chapitre de Saint-Just et de Contamine ; enregistrement au Parlement des lettres patentes ci-dessus ; contrat de la donation entre-vifs ; arrêt du Parlement homologuant ledit contrat.

### **5D59 Maison du « Grand-Saint-Louis », rue Saint-Marcel.**

**1596-1741**

Maison donnée par Catherine La Garde. Ratification par Ennemond et Jacquême Bizet du contrat de vente de cette maison, passé par Ennemond Bizet, leur père, aux mariés François Joyaux et Françoise Domyer ; quittances ; cessions et transports de diverses sommes ; obligation par Louis Contet en faveur de Lagarde, chirurgien, d'une somme de 5,460 livres, avec subrogation aux droits, privilèges et hypothèques du sieur Berardier ; nouvelles obligations des mariés Contet en faveur du même Lagarde ; quittance passée par Catherine Contet, veuve de Jean Daubin, chirurgien, à Millery et Reine Contet, veuve de Philibert Narbou, drapier à Lyon, à Jean Contet, fils et donataire de feu Louis Contet, leur père, d'une somme de 50 livres à laquelle les parties ont réglé les droits et prétentions des sœurs Contet, cette somme payée par Lagarde, en suite d'une transaction portant vente, cession et transport de la moitié d'une maison située au bas de la côte Saint-Sébastien, où pend pour enseigne le Grand-Saint-Louis, etc. (Voir aussi 5 D 43).

### **5D60 Maison à la côte Saint-Sébastien.**

**1718-1769**

Maison acquise du sieur Perrache, fils de feu Michel Perrache, sculpteur. Titres anciens : vente passée par Charles Roche, écuyer, lieutenant de la maréchaussée de Lyon, à Pierre Brunet, maître maçon, d'une maison à la grande côte Saint-Sébastien ; quittance de lods par l'abbesse de La Déserte, Marie de Foudras de Château-Thiers, au profit de Brunet ; testament de Pierre Brunet par lequel il institue pour héritière universelle Benoîte Perrache, sa femme ; nouvelle quittance du droit de mi-lods, par l'abbesse de La Déserte,

en faveur d'Antoine Olagnier, second mari de Benoîte Perrache ; vente de la maison par Antoine Olagnier et Benoîte Perrache, sa femme, à Michel Perrache, sculpteur à Lyon ; bail à loyer par la veuve Perrache, etc. Titres nouveaux : lettres patentes enregistrées au Parlement de Paris, permettant aux administrateurs du Bureau des écoles des pauvres d'acquérir la maison de Perrache ; arrêt du Parlement ordonnant une enquête de commodo et incommodo ; procédure à ce sujet ; consentements des parties intéressées ; contrat de la vente de cette maison au profit du Bureau ; homologation du contrat par arrêt du Parlement ; bail à loyer passé par les recteurs du Bureau ; articulat pour l'abbesse de La Déserte.

---

### **5D61 Maison au faubourg de Vaise.**

**1666-1761**

Maison située dans le quartier de Bellecour, donnée par Claudine Séguin. Testament de Jeanne Piroud, femme de Claude Chervin, léguant à Pierre Quinton, religieux au couvent de Saint-Bonaventure, son fils de son premier mari Étienne Quinton, la jouissance d'une petite maison au quartier de Bellecour à Vaise ; contrat de vente par Pierre Quinton, curé de Vaise, à Marguerite Maurin, veuve de Mathieu Charrin, d'un tènement de maison, jardin et vignes, situés à Vaise ; déclaration de Marguerite Maurin, portant que l'acquisition par elle faite est destinée à « des œuvres pies ; » élection en ami de Bédian Morange, vicaire général de l'archevêque de Lyon, qu'elle subroge en son lieu et place ; testament de Bédian Morange par lequel il institue Catherine Morange, sa sœur, femme de Ferdinand Séguin, intendant des fortifications du Lyonnais, son héritière universelle ; acte de donation, à cause de mort, par Bédian Morange, à Claudine Séguin, sa nièce, de sa maison de Vaise, avec pouvoir d'en disposer seulement pour « telle bonne œuvre pie qu'il lui plaira ; » donation entre-vifs, par Claudine Séguin, de la maison de Vaise, en faveur du Bureau des petites écoles des pauvres, etc. Permissions données par Morange, vicaire général de l'archevêque de Lyon et par l'archevêque lui-même, de célébrer la messe dans la chapelle domestique de la maison ; procès-verbal de visite de la chapelle ; plan de la maison.

---

### **5D62-5D66 Rentes.**

**1670-1788**

---

#### **5D62-5D64 Rentes actives.**

**1670-1788**

Voir aussi 5 D 39 pour les rentes actives éteintes.

---

#### **5D62 Rentes sur l'Hôtel-de-Ville.**

**1670-1788**

Constitutions de rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon ; rente de 660 livres, au capital de 33,000 livres, créée par les prévôt des marchands et échevins de Lyon ; augmentation de cette rente d'une pareille somme de 660 livres ; rente de 100 livres, provenant d'un prêt fait à la ville par le Bureau des écoles ; nouvelle rente de même somme ; rente de 250 livres provenant des libéralités de Marie Chrétien, veuve de Jean-Baptiste Morel, bourgeois de Lyon ; rente de 250 livres provenant d'un nouveau prêt fait à la ville par le Bureau ; rente de 120 livres, créée par le corps consulaire ; rente de 300 livres, au capital de 6,000 livres, cédée par Claudine Bastero, à prendre sur la rente de 500 livres à elle due par l'Hôtel-de-Ville ; quittances des arrérages. Rentes sur l'Hôtel-de-Ville acquises des PP. Chartreux par le Bureau ; de Pierre Carret, bourgeois de Lyon ; d'Étienne Crépu ; de Jean Lhabitant ; des sieurs Roux et Munet ; de Pierre Gaydon et de Claudine Thévenet, sa femme ; des sœurs Godin ; de Barthélemy Panelle, Jean-Mathieu Dupasquier et la veuve Bonjour ; de Gindre, aumônier des religieuses du premier monastère de la Visitation ; de Posuel Des Vernaux, héritier de Pierre Posuel Des Vernaux, son père ; d'Hyacinthe Grangnard, chanoine de Saint-Paul ; d'Antoine-Barthélemy de Lacroix de Laval, grand obédiencier de Saint-Just. Rentes créées par la ville pour l'entretien d'une école dans la paroisse Saint-Pierre-les-Nonnains ; en augmentation d'une rente de 200 livres pour l'entretien des écoles ; pour l'entretien d'une école de filles au faubourg de la Croix-Rousse ; d'une école de garçons au même lieu ; pour indemnité de droit d'entrée de cinquante années de vin.

---

#### **5D63 Rentes sur d'autres établissements.**

**1676-1769**

Rentes dues au Bureau : rente de 100 livres créée par la confrérie du Très-Saint-Sacrement établie dans l'église Saint-Nizier (le premier titre manque). Extraits des délibérations de la confrérie : créant une rente de 50 livres pour l'entretien de l'école des pauvres de la paroisse Saint-Nizier ; portant à 100 livres la rente ci-dessus. (Ce dernier titre est lacéré.) (Voir 5 D 2) Rentes sur l'Hôtel-Dieu : de 1 livre 10 sous par semaine, créée par Barriou Maissonnette, bourgeois de Lyon ; de 33 livres, par Susanne Laure et les recteurs de l'Hôtel-Dieu ; de 50 livres, par Madeleine Riotord ; de 50 livres, par Sébastienne Parisot, veuve de Floris Poitrasson. Rente de 40 livres sur la Charité de Lyon, créée par Françoise de La Pérouse, femme de Claude Pécoil, chevalier, seigneur de Villedieu, pour donner du pain aux pauvres des petites écoles. Rentes sur le Clergé de Lyon : de 600 livres ; extrait d'un arrêt du Conseil d'État qui permet aux syndics du clergé de Lyon d'emprunter les sommes dont ils auront besoin pour payer la taxe de 12,000 livres et les 2 sous pour livre ; contrat de rente de 600 livres, par les députés du Clergé, en faveur de Jeanne-Marie Moulin, au capital de 12,000 livres ; réduction de la rente au denier vingt-cinq ; autre réduction au denier cinquante ; extrait parte in qua du testament de Marie-Marguerite Moulin, par lequel elle lègue le quart à elle appartenant de cette rente pour être employé, « savoir :

20 livres annuellement à régaler, en carnaval, les sœurs qui servent l'école des pauvres filles de la paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Saturnin et le surplus à donner une demi-livre de pain par jour, pendant les trois mois d'hiver, aux plus pauvres filles de l'école ; » transport des trois quarts de cette rente au Bureau des écoles par François de Regnauld, etc. Constitution d'une nouvelle rente de 600 livres pour être payée au Bureau jusqu'à l'acquittement de la somme de 12.000 livres qui lui a été accordée par l'assemblée du clergé du diocèse de Lyon. Rente de 728 livres 12 sous, sur les rentes au denier cinquante, créées sur les tailles par édit du mois d'août 1720 ; contrat de cette rente, au capital de 36,430 livres, au profit des petites écoles, signé Pâris de Monmartel, garde du trésor royal ; titre nouvel ou reconnaissance passée selon la forme de l'édit de décembre 1764, par les prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, de ladite rente de 728 livres 12 sous, au capital remboursable de 14,572 livres. Rente foncière de 45 livres au capital de 900 livres imposée sur la maison à l'enseigne de Saint-Louis, rue des Trois-Maries, due au prieuré de Montverdun. Rente de 100 livres sur une maison, place de la Feuillée, créée par Marie-Falquier Ferrat, veuve de Claude Bonnard ; reconnaissance au profit du Bureau de la pension, après procès, par André de Roche et Louis Michel, bourgeois de Thoissey en Dombes, propriétaires actuels de la maison, etc.

---

## 5D64 Rentes à La Guillotière et à Vénissieux.

1648-1770

Rente de 250 livres due par Simon Richard, bourgeois de Lyon, sur une maison à lui vendue par le Bureau, située à La Guillotière et portant pour enseigne le Lion d'Or ; contrat de vente ; nomination d'experts (Munet et Van Risanburgh, architectes), pour l'estimation de la maison ; décharge des titres de propriété remis à Simon Richard. (Voy. 5 D 2). Rentes sur Vénissieux en Dauphiné ; cessions et transports de plusieurs petites pensions par noble Pierre Brunel, de Vénissieux, à noble Humbert Pause, trésorier de France de la Généralité de Dauphiné ; par Pause à Pierre Perrachon, seigneur de Saint-Maurice ; rétrocession par Perrachon à Humbert Pause ; donation, cession et transport par Pierre Perrachon de Saint-Maurice, pour satisfaire à l'intention d'Antoine-Louis Perrachon, marquis de Treffort, son fils, en faveur des pauvres des Petites Écoles, de plusieurs des rentes mentionnées ci-dessus, montant ensemble à 135 livres 18 sous, au principal de 2,718 livres 10 sous ; notification de cette cession, faite aux intéressés, à la requête de Charles Démia, directeur des écoles. Rente de 21 livres 3 sous 6 deniers, due par Mathieu Serre, de Vénissieux ; de pareille somme et de 4 livres, la première due par Barthélemy et Louis Violet, la seconde par Barthélemy Violet ; de 3 livres et 1 chapon, due par Antoine Billion, de Vénissieux ; reconnaissances ; obligations ; quittances d'arrérages, etc. Rente de 15 livres au capital de 500 livres, due par Fleury Verdelet, sur la maison de la Calandre, rue Bonnevaux ; de 6 livres, donnée par Jeanne Guichard ; extrait de son testament ; de 1,000 livres, au capital de 20,000 livres, sur les États de Languedoc ; acte de constitution de cette rente par les syndics généraux de la province de Languedoc, en faveur d'Antoine-Pierre Dujart, ancien officier d'infanterie ; délibération des trois États de Languedoc autorisant les syndics généraux à emprunter la somme de 1,800,000 livres au denier vingt ; cession et transport, par Dujart et Antoinette Rougnard, sa femme, de ladite rente, aux administrateurs des Petites Écoles des pauvres, etc.

---

## 5D65-5D66 Rentes passives.

1731-1789

Voir aussi 5 D 40-41 pour les rentes passives éteintes.

---

## 5D65 Rentes annuelles et perpétuelles.

1731-1789

Rentes créées au profit de l'archidiacre de l'église comte de Lyon ; de la prébende des Baronnat, fondée en l'église Saint-Laurent, annexe de Saint-Paul ; de Jeanne Besson ; de Cadeau de Bourdavault, reconnue plus tard au profit de Léonard Bourlier de Parigny ; de demoiselle Chenevière, en faveur « d'une personne du sexe au choix du Bureau, pour tenir lieu de la fondation d'un pèlerinage au Calvaire ; » de Claude Contamine, pour la fondation d'une place de séminariste à Saint-Charles ; de l'abbesse de la Déserte ; des deux écoles de la paroisse Saint-Paul ; des écoles des pauvres filles de la ville de Saint-Étienne ; pour servir de droit d'indemnité dû au Roi sur les maisons de la place des Cordeliers et de la rue Saint-Marcel ; de Perrichon, chanoine et chamarier de Saint-Paul ; des prévôt des marchands et échevins de Lyon ; des religieux de Saint-Bonaventure ; pour la fondation d'une place de séminariste au profit de l'église de Saint-Just ; des religieuses du second monastère de Sainte-Élisabeth, etc.

---

## 5D66 Rentes annuelles et viagères.

1747-1753

Créations de rentes viagères au profit de Benoît Arnaud, bourgeois de Lyon ; Joseph Bertin, curé de Francheville ; Marie-Françoise Clapasson, réversible après son décès sur la tête d'Élisabeth Clapasson, religieuse au couvent des Chazeaux ; Gabriel Cottin, ancien lieutenant de dragons ; François Cretin, maître sellier, réversible avec diminution sur Antoinette Dumas, sa femme ; Jeanne, Marie, Marguerite et Pierrette Delphin, sœurs ; Joseph Fabre et Marie-Bonne Duret, sa femme ; Marguerite Duthil, veuve de Nicolas Foy de Saint-Maurice, président de la Cour des Monnaies ; Pierre Gorgerat et Laurent Piron, du tiers ordre de Saint-François ; Jean-Jacques Legay, curé de Saint-Martin de Miribel ; Charlotte Maisonneuve, fille majeure ; Jean-Louis Peysson, négociant à Lyon ; Claude Perrière, cordonnier ; Antoinette Perrin, servante ; Pierre Hyacinthe de Piochet, de la Compagnie de Jésus ; Agathe Piot ; Joseph Poyard et Anne Clavel, sa femme ; Marie Ragueneu ; Jean-Baptiste Rivoire, prêtre ; Pierrette Roche. Contrats ; extraits des registres des délibérations du Bureau ; notes, etc.

---

## **5D67-5D69 Comptabilité.**

**1687-1788**

---

### **5D67 Comptes de recettes et dépenses.**

**1687-1764**

Fragments de comptes de la recette et de la dépense, rendus par les trésoriers Gaspard Fayard père ; François Sabot ; Jean Jacob, et Antoine Pacard, vérifiés par de Ruolz, Galliat, Dufournel, Bouillet, du Faisant, Manis, Coumarmot, Briasson, recteurs du Bureau des Petites Écoles ; excédant des dépenses sur les recettes ; copie d'un état des dépenses et des revenus des écoles des pauvres et séminaire de Saint-Charles auquel est uni le prieuré de Mont-Verdun, envoyé au cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, par l'évêque de Cidon (Nicolas Navarre), son suffragant et vicaire général. Compte de la recette et de la dépense particulières des Petites Écoles des pauvres.

---

### **5D68-5D69 Comptes pour travaux et fournitures dans les bâtiments.**

**1721-1788**

---

#### **5D68 Comptes pour travaux de construction.**

**1757-1775**

Comptes des charpentiers Jacques Bonamour, Vincent Duchaine, François Hugand et Pierre Néez ou Nez ; des ferblantiers Claude Montperlier et des frères Montperlier ; du grillageur Barraux ; des maçons Gabriel Caco, Léonard Catari, Gabriel Gorrat, Jarricot, la veuve Prost et Joseph Sage ; du menuisier Denaud, pour travaux et fournitures dans la maison située au bas de la Grande-Côte ; dans l'église du séminaire Saint-Charles ; dans la maison de la Garde-de-Dieu, place des Cordeliers ; dans le séminaire ; dans la maison de l'école des filles de Saint-Paul ; dans la maison de la rue Grenette ; dans la maison Chatanier, rue Gentil ; dans la maison de la rue Noire ; dans la maison du faubourg de La Guillotière ; dans la maison Roulet, rue Gentil ; du quartier Saint-Claude ; de l'Enfance à la Croix-Rousse, etc. Toisés des travaux à l'appui des comptes.

---

#### **5D69 Comptes pour travaux d'aménagement.**

**1721-1788**

Comptes des fournitures et des travaux faits par les peintres-vitriers Chabru, Jean Chantre, Perromet et Nicolas Simon ; les serruriers Buturieux, Cadet, André Marion, Muly, Valançon et Vial ; les tailleurs de pierres Jean-Marie Lauras et Milliet ; les vidangeurs Dominique Gaillard et Dominique Paty, dans les maisons appartenant aux Petites Écoles et au séminaire de Saint-Charles.

---

## **5D70-5D78 Correspondance.**

**1670-1787**

---

### **5D70 Lettres adressées à Pierre Andrea, économe du séminaire Sain-Charles.**

**1748-1765**

Case, de Saint-Étienne, au sujet d'une affaire litigieuse non spécifiée ; Franchet père, au sujet de la dîme de Saint-Paul-d'Uzore ; Franchet fils, relativement aux bois d'Uzore, aux cens et servis ; Goiffon, principal du Collège, curé de Thoisse, au sujet d'une substitution faite par le sieur Didard en faveur des écoles de Saint-Charles ; Monnet : dîmes de Boisy ; étang de Montverdun ; Morel Lacombe réclame une somme que lui doit l'abbé Hodin ; Ranchon, curé de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or ; envoi de vin ; Roy, demande que son beau-frère soit reçu au séminaire de Saint-Charles ; Tranchard, curé de Crémeaux, demande la coopération du Bureau dans les réparations faites au chœur de son église.

---

### **5D71 Lettres adressées à Anselme-Benoît Brottin, procureur ès cours de Lyon, membre du bureau.**

**1753-1775**

Par le Bureau : convocation à une assemblée ; par de Chastelus, procureur à Roanne, au sujet des terriers de Saint-Martin-de-Boisy ; Caisergues, procureur à Montpellier, au sujet de la cession faite au Bureau d'une rente sur les États de Languedoc ; Cherblanc, affaire contre Du Gilbertet, renvoyée à la Sénéchaussée de Lyon ; Colin, secrétaire du Roi à Paris, relativement aux lettres patentes, dérogeant à l'édit de 1759, à obtenir en faveur du Bureau ; détails sur les offices de secrétaire du Roi ; difficultés incessantes pour l'obtention des lettres patentes autorisant des acquisitions d'immeubles ; envoi des lettres de M. de La Barberie, premier commis du ministre Bertin, expliquant les causes de ces difficultés ; annonce du prochain envoi des lettres patentes autorisant l'acquisition de la maison Perrache ; Colomb fils, de Saint-Étienne : avis d'un paiement fait pour le compte du Bureau ; Dutroncy, de Montbrison :

réclamation de frais faits par le Bureau ; Franchet fils, de Montbrison : au sujet de la rente noble de Saint-Martin-de-Boisy ; Geoffrenet, de Paris, prévoit le rétablissement des Parlements ; Hodin, de l'Hôpital, demande des délais au Bureau pour effectuer un payement ; de La Barberie, premier commis du ministre Bertin : au sujet de lettres patentes demandées par le Bureau pour être autorisé à acquérir des immeubles ; promesses de mettre bientôt le ministre en état de faire le rapport de cette affaire au Conseil ; de Lesgallery : remerciements pour sa nomination de procureur fiscal en la juridiction de Montverdun ; Nolleau, de Paris, au sujet de procédures au Parlement de Paris, intentées par le Bureau contre plusieurs personnes ; accusés de réception et envois de pièces concernant : la collocation des biens de M. et de Mme Du Châtelet ; une affaire litigieuse entre le Bureau et les officiers de la Maîtrise des eaux et forêts de Montbrison ; l'abbé Surand, au sujet des loyers de la maison des enfants Richon, située rue Puits-du-Sel, dus par Jean-Baptiste Ruby.

---

## 5D72 Correspondance active et passive de membres du bureau.

1670-1785

Lettres adressées à Bruchet, sacristain de Notre-Dame de Bourg, par Manis, directeur des écoles ; invitation de donner des secours à de Saint-Marc, « envoyé à Bourg pour y faire les écoles et y a peine à subsister ; » à Burtin, avocat ès Cours de Lyon, par Andrea, économe du séminaire Saint-Charles, au sujet d'une conférence avec M. de Grandris, relativement à la justice de Colombette ; à Burtin, directeur du séminaire et du Bureau des Petites Écoles, par Ardaillon, de Montbrison, au sujet d'une somme due au Bureau par le sieur Franchet et de sa succession, répudiée par ses enfants ; à Carra, marchand à Lyon, procureur du Bureau, par Chassain de Chabet, de Montbrison, relativement à son droit de pêche et de chasse dans son fief, paroisse de Montverdun ; par Franchet fils, de Montbrison, au sujet d'une coupe projetée dans les bois de Bozonnet ; au curé de Chazay-sur-Ain, par Gabriel Nicolas, prêtre de la communauté de Saint-Charles, annonçant le payement d'une somme due à l'église de Chazay ; à Curtil, procureur à Bourg, par Bruchet, sacristain de Saint-Charles, pour le payement du loyer de l'école des filles ; par Manis, official de Lyon, directeur des écoles : prière de faire signifier une ordonnance de l'intendant de Bourgogne aux maîtres d'école de Bourg ; à Charles Démia, promoteur de l'archevêché, directeur général des Petites Écoles, par Bernoud ; Curtil, de Bourg ; Delabalne, au sujet d'un procès contre Ferrary ; demande un bénéfice simple ; Masuyr, prêtre, curé de Rosay, s'excuse de n'avoir pu se rendre à Lyon à cause de la mort du seigneur de Rosay ; Perreaux, procureur à Paris, au sujet de l'affaire entre Ferrary, banquier à Lyon, ses créanciers et sa femme ; Samyon, curé de Vonnas, relativement au prix fait « de la grange du disme de Vonnas ; » à Dutroncy, procureur ès Cours de Forez, par Brottin, procureur du Bureau, au sujet d'un arrêt contre de Madière et des moyens à prendre pour le contraindre à payer ce qu'il doit au Bureau ; par de Madière, de Saint-Germain-Laval : demande un sursis à l'exécutoire obtenu contre lui par le Bureau ; annonce qu'il payera incessamment ce qu'il doit à l'établissement ; demande un nouveau délai ; par Pascal, procureur, acquéreur de l'office de Brotin : réclame les pièces d'un procès contre Mathieu Arignent pour les envoyer à Geoffrenet, procureur à Paris du Bureau des écoles ; à Esparron, directeur des Petites Écoles, par Arnaud de Saint-Rambert ; par Besson, curé de l'Arbresle : fait l'éloge de Cizeron, maître d'école ; exprime la crainte qu'il ne puisse subsister à L'Arbresle sans des secours ; Bossey, de Bourg, réclame des petites sommes avancées par lui ; Bourgeois annonce le dessin des demoiselles Vion et Drevet de se dévouer à l'instruction des filles pauvres ; Curtil, de Bourg ; Delafond, de Caluire, touchant le contrat d'acquisition d'une maison qu'il ne désigne pas ; Guillemaud, curé de Baugé, demande une place à Saint-Charles pour le sieur Perrin, son parent ; à Franchet, juge de Montverdun, notaire royal et procureur à Montbrison, par Andréa, économe du séminaire Saint-Charles, recteur du Bureau des Petites Écoles, au sujet du terrier Fabry et des bornes entre la dîmerie du prieuré de Saint-Romain et la paroisse de Craintilleux ; de la valeur de certains bois non désignés ; de la confection d'un terrier ; par le Bureau : réclamation de pièces d'une procédure criminelle, retenues illégalement par Franchet ; projet de lettre de Franchet à André en réponse à la précédente ; par Comerson, procureur à Lyon ; annonce qu'il est reçu procureur et que le clerc qui lui a succédé chez Me Besson s'appelle Laforest ; rend compte des affaires en suspens.

---

## 5D73 Lettres adressées à Jean Gay, supérieur du séminaire Saint-Charles

1674-1784

Par Andréa, économe, concernant la dime de Bufferi et l'étang de La Vernay ; par Boizeauve Barruel, de Decize (en Nivernais), au sujet de la succession des frères et sœurs Labée ; Philiberte Delglat, dépositaire au couvent des Ursulines ; relativement à une pension hypothéquée sur la maison des enfants Michel, acquise par le Bureau ; Duché, de Saint-Laurent, demande un délai pour un remboursement ; Franchet, curé de Mornand, demande un vicaire ; réponse négative ; Franchet, procureur à Montbrison, demande la place de greffier à Montverdun pour son neveu ; de Gérando, architecte du Bureau, concernant la reconstruction de la maison du quartier Saint-Claude ; Jacquet, curé de Saint-Martin-de-Boisy : envoi d'une consultation de l'avocat Bretonnier, relative aux terriers de la paroisse ; Martin, de Lyon, au sujet des vingtièmes à payer sur la maison de la place des Cordeliers ; Paget, chanoine de Saint-Amour, en Franche-Comté : relativement à la succession de Philippe Gindre ; renseignements sur un nommé Curnillon ; Poguet, de Roanne, demande la communication d'un terrier pour l'intendant de la comtesse de La Feuillade ; à de Glareins, secrétaire de la ville de Lyon, par Chasne, de Paris, au sujet de l'enregistrement, à la Chambre des comptes, de lettres patentes en faveur des Petites Écoles ; à Gonin de Lurieu, avocat au Parlement, l'un des recteurs des Petites Écoles, par Franchet, de Montbrison : chute de l'arbre appelé Posasac, servant de limites à la juridiction de Montverdun ; demande les nominations d'un procureur fiscal et d'un greffier à Montverdun ; au sujet de l'enregistrement de l'édit portant création des conseils supérieurs ; à Benoît Goy, avocat en Parlement, recteur et avocat du Bureau, par de Cessiat, colonel de dragons, de Varennes, en Franche-Comté : renseignements sur la famille Gindre ; Divry, de Saint-Amour, annonce son arrivée à Lyon ; se plaint de n'avoir pas terminé une affaire qu'il a avec le Bureau (succession Gindre) ; Franchet, de Montbrison, au sujet de la justice de Montverdun ; Gindre, femme Divry, offre d'envoyer une somme au Bureau et demande un délai pour le reste de ce qu'elle lui doit ; de Lacroix de Laval, obédiencier de Saint-Just, au sujet des vingtièmes ; Paget, chanoine de Saint-Amour, au sujet de Divry et de la succession Gindre ; Philibert Platet, procureur à Villefranche, au sujet du procès des héritiers Gindre contre le Bureau ; rend compte des incidents de cette affaire ; à de La Bâtie, par



le Bureau : prière de communiquer les terriers et autres titres qui sont dans ses archives concernant le prieuré de Montverdun ; à de Lurieu, avocat, recteur du Bureau, par Fenouillet, de Lyon : prière de se pourvoir d'un autre appartement pour l'École des Pauvres, sa maison devant être démolie à la Noël ; par Franchet, juge de Montverdun : demande la procuration du Bureau pour revendiquer une affaire portée au bailliage de Montbrison.

---

### **5D74 Lettres adressées à Manis, official de Lyon, directeur des petites écoles.**

**1690-1736**

Par : madame d'Apchon de Saint-André, prière de conserver le maître d'école de Saint-Galmier ; par un anonyme : dénonçant le curé de La Sauveté et une maîtresse d'école ; par Broyer, recteur du Collège de Boën : recommande un de ses amis et se plaint de sa condition en demandant des secours ; par Burel, curé de Givors : demande un maître et une maîtresse d'école ; par Duguet, curé de Feurs : état des écoles dans sa paroisse ; par Donzy, de Meximieux : annonce qu'il va faire assembler les habitants pour prononcer sur une requête du nommé Poisat tendant à être reçu maître de l'école ; par Gaillard, de Lyon : implore la charité de l'official en faveur de Mignon, maître d'école à La Croix-Rousse ; par Noirie, maître d'école de Bourg : lui souhaite la bonne année, lui rend compte de l'état de son école et lui demande sa protection pour être reçu à Saint-Charles ; par Payre, curé de Saint-Symphorien-le-Château : additions à un mémoire par lui présenté au Bureau au sujet des maîtres d'école ; par de Ponsaimpierre, curé de Saint-Laurent-de-Chamousset : annonce qu'il a retenu un maître d'école ; demande un nouveau maître ; par Sallé, curé de Pont-de-Vaux : recommande des filles de sa paroisse pour être autorisées à enseigner « la jeunesse de leur sexe ; » par le curé de Soucieux : demande qu'on laisse continuer l'enseignement du maître d'école de sa paroisse ; par Turrin : au sujet d'un sergent nommé Duclos, enseignant à Irigny, malgré les défenses de l'official ; par Valla, curé de Saint-Martin-la-Sauveté : rend compte des difficultés qu'il éprouve pour faire apprendre à lire aux enfants de sa paroisse ; par Vulliet, curé de Vaise : contre le nommé Guichard, pelletier, « qui s'est érigé en maistre d'escole de filles et de garçons au préjudice des deux escolles. »

---

### **5D75 Lettres adressées à Nicolas, supérieur du séminaire Saint-Charles.**

**1689-1693**

Par Alix, prêtre, de Châtillon-les-Dombes, au sujet d'un legs de 150 livres fait par Démia ; Aynard, curé de Jasseron : au sujet d'une somme due à la succession Démia ; la sœur de Beaulieu, maîtresse d'école, demande des secours ; Bouchoux, de Pont-de-Vaux, demande une provision « des saintes huiles ; » envoi d'argent pour l'Hôtel-Dieu de Lyon ; Bruchet, de Bourg : au sujet d'un legs fait aux écoles par Charles Démia ; demande de faire remplir ses ampoules de saintes huiles pour lui et pour l'archiprêtre de Coligny ; accuse réception de livres et de catéchismes destinés à la sœur de Beaulieu, etc. ; Brun, prêtre, de Lagnieu, accuse réception d'onguents et de remèdes ; Colombet : notes au sujet de la prochaine visite des écoles de Saint-Étienne ; Curtil, de Bourg : au sujet de dons faits par Charles Démia aux établissements de Bourg ; d'une saisie faite par M. de Montvert, au préjudice d'un legs fait à la Charité de Bourg par Démia ; David, de La Motte ; Deschamps, vicaire de Saint-Romain-en-Jarez : plaintes au sujet de la conduite peu réservée de Lemoine, maître au Collège de Boën, qui « profère, de parole à autre, mordié ; qui chante en enseignant des chansons d'amour et de boire ; qui chante tous les jours avec des jeunes filles du lieu avec lesquelles il a joué à un certain jeu, particulier au temps de caresme, qui est de se surprendre en visite et de crier tibi, tibi, tibi, etc. ; » Deville, curé de Bereins, réclame 15 livres données à son église par Démia ; Dufournel, curé de Panissière, envoie la copie du testament de Claudine Saunier en faveur des écoles de sa paroisse ; Gauthier, de Crottes : envoi de 18 livres dues à la succession de feu Démia ; Grangier, prêtre à Saint-Chamond ; demande s'il doit continuer à visiter et à diriger les écoles après la mort du regretté Démia ; Joly, prêtre, à Saint-Haon : visite des écoles ; la demoiselle Martin, de Bourg, recommande la sœur de Beaulieu ; Moyne, maître d'école à Bourg, offre de servir où l'on voudra ; demande une feuille de prières et des images ; Pactier : difficultés pour obtenir la reddition des comptes des recteurs du Collège de Boën ; demande une école pour Chandieu ; Pellissier, curé de Saint-André-le-Panoux, ne doit rien à la succession Démia ; Perrin, de Bourg, réclame un legs de 20 livres fait par Démia à la veuve Chapuy ; Pinet, curé de Replonge, se reconnaît débiteur de la succession Démia et demande un délai pour se libérer ; Pollet, de Paris, offre de rembourser une somme à la même succession ; Robert, maître d'école à Saint-Germain (Laval), demande des secours ; Rossey, curé de Bâgé ; même sujet ; Rousset, prêtre, à Châtenay : emprunt d'une douzaine de serviettes.

---

### **5D76 Lettres adressées à Perrichon, avocat en Parlement, membre du bureau.**

**1700-1777**

Par Jean Carra, au sujet des fermes dépendant de Montverdun ; Chapelle, de Saint-Jean-la-Vestre : contestations entre lui et le Bureau ; Duphot, curé de Saint-Jean-la-Vestre, archiprêtre de Pommiers : relativement à un procès entre le Bureau et son beau-frère, qui désirerait un accommodement ; Durand, curé de Montverdun : au sujet des dîmes noales ; à Platet, procureur à Villefranche, par Brottin, procureur du Bureau : concernant l'affaire Divry, au sujet de la succession de l'abbé Gindre ; par Jean Gay, supérieur du séminaire Saint-Charles ; même objet ; par Benoît Goy, avocat en Parlement : même objet ; à de Ponsaimpierre, curé de Saint-Laurent-de-Chamousset, par Esparron, directeur des Petites Écoles : difficultés de trouver un maître d'école prêtre, pour l'envoyer à Saint-Laurent ; aux recteurs du Bureau, par Chossat de Montessuy et Gillet, de Bourg, au sujet du legs de 500 livres fait à l'hôpital de Bourg par Charles Démia.

## 5D77 Lettres écrites par Pierre Andrea, économiste du séminaire Saint-Charles.

1739-1787

A Du Sozet, procureur à Roanne : lui reproche sa lenteur dans des affaires contre Chapelle et Chazelet et contre le fermier de madame de La Feuillade ; à l'abbé Pierre-Antoine Surand, économiste, puis directeur du séminaire, par la sœur Amequin : indique les objets nécessaires aux demoiselles qu'on veut mettre en pension à La Croix-Rousse ; Bayon, de Roanne, au sujet de la ferme de Montverdun ; Brasier, de Saint-Symphorien-le-Château : évaluation de la dîme de Chazelles ; Chavallard : nécessité de faire examiner les titres d'une dîme non désignée ; Clavel, curé de Saint-Denis-sur-Coise, demande l'envoi d'un ostensor et de linges d'autel ; Dugaz, de Paris : envoi d'argent pour la pension d'une jeune personne ; Gazanchon, de Saint-Symphorien : envoi d'une somme pour les fermes de Saint-Denis-sur-Coise, Archieu, Saint-Miard et Craintilleux ; Gord, de Bothéon, fermier du prieuré de Rivas : au sujet de la rente de Bothéon, du mi-lod de Craintilleux, de ce que doit le prieuré de Rivas à celui de Montverdun, d'un mi-lod sur un pré de la cure de Craintilleux, etc. ; Jacquet, curé de Saint-Martin-de-Boisy : annonce un envoi d'argent ; dit que M. de Minardièrè prétend avoir payé un lod qu'il doit au séminaire ; annonce la mort de ce personnage et que son frère le chevalier est nommé son héritier fidéicommissaire ; annonce la conclusion des affaires du séminaire avec le chevalier de Minardièrè ; détails au sujet de la ferme de Montverdun ; Lachapelle, de La Chassagne : envoi de vin ; Mollard, marchand de farine à Bourgoin : envoi de farine ; Noël, avocat à Trévoux : détails sur le revenu d'une maison qu'il veut vendre au Bureau ; Pagnon et Philippon, de Saint-Galmier : au sujet d'un garde-chasse pour Montverdun et de la dîme ; Pastural : propose un fermier pour Saint-Julien-la-Vestre ; de Petichet : envoi d'une somme ; demande des délais pour finir son paiement ; Ranchon, curé de Saint-Cyr (au Mont-d'Or) : envoi de vin ; Claude Richon, dit Bien-Aimé, soldat au régiment de Béarn : rend compte de son voyage de Lyon à Brest ; demande de l'argent ; exprime ses regrets de s'être engagé et désirerait que le Bureau lui fit obtenir son congé ; l'abbé Jean Richon, aux bains d'Aix : nouvelles de sa santé ; plaintes au sujet de la cherté du séjour ; Rougemont frères, receveurs de rentes à Paris : envoi d'une rente pour 1769 ; Rousset, de Boën, demande un délai pour payer ce qu'il doit au Bureau ; Rousset, curé de Montverdun : touchant sa portion congrue ; Souchon, de Montbrison, annonce qu'il n'a point l'intention de se désister des fonctions de procureur fiscal à Montverdun ; Thiollière père, de Saint-Étienne : envoi de deux lettres de change ; Violier, curé de Saint-Miard : au sujet des novales ; Vonette, curé de Saint-Paul-d'Uzore : réception de deux devants d'autel. Lettres adressées à Tezenas, procureur à Montbrison, par Bourlier, administrateur du Bureau, au sujet de la portion congrue du vicaire de Saint-Jean-la-Vestre ; par de Gérando, administrateur : remerciements pour les soins qu'il apporte à traiter les affaires du Bureau.

## 5D78 Correspondance passive à divers membres du bureau.

1686-1784

Lettres concernant les affaires des Petites Écoles et du séminaire de Saint-Charles, sans indications personnelles, mais adressées soit au Bureau, soit à ses membres, par Aynard ; par Du Besset, prêtre à Saint-Bonnet-le-Châtel ; Blanchet père, de Montbrison ; Bolliet, syndic de Cerdon ; Briasson, de Lyon ; Bruchet, de Bourg ; Brun, prêtre, de Bourg ; Burtin, de Lyon ; Clavel, curé de Saint-Denis-sur-Coise ; Colombet ; Curtil, de Bourg ; Curtillat, curé de Neuville ; Deville, conseiller clerc au Présidial de Bourg ; Dupuy, avocat à Montbrison ; Folliet, de Meximieux ; Fournier, lieutenant, et Liger, de Cuiseaux ; Franchet, de Montbrison ; Gay, supérieur du séminaire ; Geoffrenet, de Paris ; Goiffon, maire, et Bolliet, syndic de Meximieux ; Gros, missionnaire de Valfleurie ; Guichard, de Lyon ; Guillemaud, de Bâgé ; Jacquet, curé de Saint-Martin-de-Boisy ; Lachaz, de Saint-Martin ; Lacour l'aîné, de Lyon ; Latournelle, de Roanne ; Malvin de Montazet, archevêque de Lyon ; Manis, official de Lyon ; Montagnon, prêtre, de Saint-Galmier ; Gabriel Nicolas, directeur des Petites Écoles ; Pagnon, de Boën ; Perier, de Jailleux ; Platin, de Saint-Julien-d'Odde ; dom Poussat, procureur du prieuré de Pommiers ; Ranchon, curé de Saint-Cyr, au-Mont-d'Or ; Regnaud, curé de Sury ; Richard, curé d'une des paroisses de Saint-Étienne ; Tardif ; de Vauginois. Lettres sans adresses et sans signatures également relatives aux affaires du Bureau des Petites Écoles.

## 5D79-5D110 Prieuré de Montverdun.

1258-1788

Bénéfice uni au bureau des petites écoles et au séminaire Saint-Charles.

## 5D79 Inventaires.

1728

Inventaire des terriers, titres et papiers trouvés aux archives du prieuré de Montverdun, fait en présence de Mathieu Chambon, curé de Feurs, et de Maurice Franchet, notaire royal et commissaire à terriers, de Montbrison. « Inventaire des meubles trouvés au château de Montverdun lors de la description qui en fut faite à la requête de MM. les directeurs et recteurs des Petites Écoles et séminaire de Saint-Charles de Lyon, en vertu de l'ordonnance de M. de Meaux, lieutenant général à Montbrison, par Hubert Truchard, huissier ; » procès-verbal. Description ou inventaire des vases sacrés et ornements de l'église de Montverdun, fait par Jean-Antoine Delaplanche, en présence de Camus, curé de la paroisse. (Outre ces inventaires partiels, voir aussi l'inventaire général en 5 D 2.)

---

**5D80-5D81 Union aux petites écoles.**

**1700-1703**

---

**5D80 Ordonnances, lettres patentes et transactions.**

**1700-1701**

Procuration de Jacques Truffier, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, prieur de Montverdun, à l'effet de consentir à l'union de son prieuré au séminaire de Saint-Charles, moyennant une pension de 3,000 livres ; consentement de Henri de La Rochefoucauld, abbé commendataire de la Chaise-Dieu ; ordonnance de Claude de Saint-Georges, archevêque de Lyon, prescrivant une enquête de commodo et incommodo, par Pierre Terrasson, syndic du clergé ; procès-verbal de l'enquête ; transaction entre dom Magloire, grand prieur de la Chaise-Dieu et Mathieu Esparron, supérieur du séminaire de Saint-Charles, par laquelle le premier donne mainlevée des oppositions faites à l'union du prieuré, moyennant une pension annuelle et perpétuelle de 1,300 livres ; ordonnance de l'archevêque de Lyon, portant extinction et suppression du titre du prieuré conventuel de Montverdun et autorisant son union au séminaire de Saint-Charles ; lettres patentes confirmant l'ordonnance de l'archevêque. Extraits et copies collationnées des pièces précédentes.

---

**5D81 Enquête, arrêts, prise de possession.**

**1702-1703**

Arrêt du Parlement de Paris portant qu'avant l'enregistrement des lettres patentes autorisant l'union du prieuré, il sera procédé, par-devant le lieutenant général en la Sénéchaussée de Lyon, à une enquête de commodo et incommodo ; procédure à ce sujet à la requête du procureur général au Parlement, poursuites et diligences de son substitut à la Sénéchaussée de Lyon ; assignation aux prieur et religieux de la Chaise-Dieu aux fins d'avoir leur consentement à cette union ; approbation du décret d'union et consentement à l'enregistrement des lettres patentes par Henri de La Rochefoucauld, abbé commendataire de la Chaise-Dieu, et Jacques Truffier, prieur de Montverdun ; arrêt du Parlement ordonnant l'enregistrement des lettres patentes. Extraits des pièces ci-dessus. Note mentionnant la prise de possession du prieuré, par Philippe Bourlier, supérieur du séminaire.

---

**5D82 Église du prieuré.**

**1415-1704**

Lettres patentes d'Anne-Dauphine, duchesse de Bourbon, comtesse de Forez et dame de Beaujeu, portant fondation à perpétuité d'une grande messe tous les vendredis en l'église de Montverdun, sous la rente annuelle et perpétuelle de 10 livres tournois à prendre sur la recette de Marcilly-le-Châtel ; ordonnance de la Chambre des Comptes de Forez, adressée au prévôt de Marcilly pour l'exécution des lettres patentes ; enregistrement de ces lettres au Bureau des finances de la Généralité de Lyon. Reliques de saint Porcaire (abbé de Lérins, martyrisé à Montverdun le 12 août 731) : Procès-verbal de la visite des reliques de saint Porcaire, faite par Camille de Neuville, archevêque de Lyon, prieur commendataire de Montverdun ; état et dénombrement des reliques ; copie de la légende trouvée parmi les reliques ; procès-verbal par Bédian Morange, grand vicaire de l'archevêque de Lyon, de la translation des reliques de saint Porcaire, du petit tombeau où elles étaient conservées, dans une châsse d'argent ; détail des cérémonies de la translation.

---

**5D83 Privilèges de committimus.**

**1742-1758**

Arrêt du Conseil d'État portant évocation de toutes les causes, instances et procès, mus et à mouvoir au bailliage et autres juridictions de Forez, et leur renvoi à la Sénéchaussée et siège présidial de Lyon pour y être jugés en première, instance à la charge de l'appel au Parlement de Paris ; lettres patentes données sur cet arrêt ; enregistrement de l'arrêt et des lettres patentes à la Sénéchaussée de Lyon ; signification de tous ces actes aux officiers et magistrats des juridictions de Forez ; lettres de relief d'adresse et de surannation adressées au Parlement de Paris pour l'enregistrement des lettres patentes ; arrêt d'enregistrement au Parlement ; sentence d'enregistrement de cet arrêt à la Sénéchaussée de Lyon. Procédure au Parlement intentée par le Bureau des Petites Écoles aux officiers du bailliage de Montbrison, s'opposant à l'exécution des arrêts et des lettres patentes ci-dessus.

---

**5D84-5D108 Directe du prieuré.**

**1258-1788**

---

**5D84-5D85 Aliénations de la rente noble du prieuré.**

**1588-1768**

## **5D84 Aliénations faites par les anciens prieurs.**

**1588-1758**

Ratification, par Anne d'Urfé, prieur de Montverdun, d'un contrat de vente passé par le marquis, son frère, au profit de Jeanne Dessaignes, femme d'Étienne Loche, notaire royal ; cession, remise et rétrocession aux mariés Loche et Dessaigne de certains fonds, acquis par le prieur, de Gabriel Guillermin ; mémoire à consulter pour les administrateurs du Bureau des Petites Écoles, relativement au droit de rentrer en possession des aliénations faites en 1588 et années suivantes, par les prieurs ; avis d'avocats sur ce mémoire ; contrat de vente de la rente noble qui peut appartenir au prieuré de Montverdun dans la paroisse de Mornand, par Antoine d'Urfé, abbé de la Chaise-Dieu, prieur, à noble Pierre Mutin, châtelain de Montbrison ; mémoires à consulter à ce sujet ; affranchissement, par Antoine d'Urfé, au profit de Gaspard de Jaz, écuyer, des cens, servis, lods et ventes qu'il peut devoir au prieuré ; échange, entre le même prieur et Jacques de Miolans, seigneur de Chevrières, baron de Saint-Chamond, des dîmes de blé de Saint-Cyr-les-Vignes, appartenant à ce dernier, contre la censive et rente noble de Saint-Miard (aujourd'hui Saint-Médard). Abénévis passés par les anciens prieurs : par Antoine d'Urfé à Jacques Girard, receveur du taillon en l'Élection de Forez, de la dîme appelée Le Chat, à Saint-Bonnet-le-Coureau ; reconnaissance, au profit du Bureau des Petites Écoles par Pierre Clément de Girard de Colombette, des redevances de cette dîme, abénévisée à ses auteurs ; par Anne d'Urfé, au profit de Nicolas Daula, d'un bois situé à Saint-Jean-la-Vestre, par Jacques de Lascaris d'Urfé, au profit de Jean Bothy, résidant à La Bâtie, d'une terre inculte appelée la Pêcherie du Château. Rachats : vente par Marguerite Puget, veuve de Jean Baraillon, écuyer, sieur de Nantas, à noble André Allard, sieur de Monteille, de la dîme de Montcel, aliénée à grâce de rachat perpétuel par frère Antoine d'Urfé à noble Grégoire Boyronnet et vendue depuis à Jean Baraillon, trésorier de France à Lyon, père du sieur de Nantas ; transaction entre les administrateurs du Bureau de Saint-Charles et Jean-Antoine Rique, fondé de procuration de noble Jean-François Allard, sieur de Monteille, avocat en Parlement ; de Jean Baudin, ancien échevin de Saint-Étienne et d'Antoinette Alard, sa femme, par laquelle la dîme de Montcel, aliénée à leurs auteurs, est relâchée purement et simplement aux directeurs du Bureau, moyennant le remboursement de la somme de 1,506 livres, prix de son aliénation.

## **5D85 Aliénations faites par le bureau des écoles.**

**1701-1768**

Ordonnance du lieutenant général de la Sénéchaussée de Lyon, autorisant la vente de deux bois dépendant du prieuré, suivant les formalités prescrites par les lettres patentes du mois de novembre 1745 ; nomination d'experts ; leur prestation de serment ; procès-verbal de mensuration et d'estimation ; publication du bref de propriété ; sentence de la troisième publication de la vente ; procédure au sujet de cette vente à la Maîtrise des eaux et forêts de Montbrison ; lettres patentes interprétatives de celles de 1745 ; arrêt du Parlement portant qu'avant leur enregistrement ces lettres patentes seront communiquées à l'archevêque, au lieutenant général de la Sénéchaussée, au substitut du procureur général, au lieutenant général de police de Lyon, à son substitut et aux directeurs des écoles pour donner leur avis et leur consentement ; dires et consentements des susnommés ; quittance du Bureau en faveur de Jacques Godard, de Saint-Priest-la-Vestre, de la somme de 6,000 livres pour le prix de la vente des deux bois passée à Claude Godard, son père. Procès-verbal d'estimation, par experts, de deux bois taillis situés au mont d'Uzore, paroisse de Chalain ; vente de ces bois à Antoine-André Rousset, maître chirurgien à Boën, au prix de 12,000 livres.

## **5D86 Reconnaissances de directe et procédures.**

**1682-1788**

Reconnaissances au profit de la rente noble du prieuré et de la cure de Montverdun de cens, servis, et autres droits seigneuriaux imposés sur des fonds mouvants de cette rente, passées par Pierre Coiffet, tuteur des enfants de Jean Dessendo, laboureur de Villedieu ; Jean Dessendo ; Jacques Dru, laboureur de Villedieu ; Claude Poyet et Jeanne Valette, sa femme ; Antoine Gonin et Jacqueline Roche, sa femme ; Annet Payan et Claudine Rochette, sa femme, résidant au château de La Presle, paroisse d'Arthun (obligation pour arrérages) ; Antoine Roche, de Montverdun ; noble Claude Buer, avocat en Parlement et ès Cours de Forez ; Étienne Faure, bourgeois de la ville de Montbrison ; Joseph Roche, curé de Marcilly ; quittances, etc. Arrêt du Parlement confirmatif d'une sentence de la Sénéchaussée de Lyon, portant que le sieur de Madières sera contraint de passer nouvelle reconnaissance au profit des administrateurs des petites écoles et séminaire de Saint-Charles. (Voy. les terriers aux articles 5 D 98 et suiv.)

## **5D87 Justice.**

**1258-1748**

Acte de foi et hommage fait par Philibert Bourg à Philippe Bourlier, supérieur du séminaire de Saint-Charles, en cette qualité prieur seigneur de Montverdun, à cause du fief de La Bolenne (aujourd'hui La Boulenne), paroisse de Mornand en Forez. Procès-verbal d'assises dans lequel les limites de la justice de Montverdun sont énoncées ; sentence arbitrale du mois de mai 1258, rendue par des arbitres entre le comte de Forez (Guy VI), le prieur et les religieux de Montverdun, l'abbé et le monastère de la Chaise-Dieu, au sujet des limites de la justice du prieuré. (Cette sentence, extraite du livre des compositions du Forez, f° 17, se trouve aussi aux Archives du Rhône 8 C 282, f° 27 v° ; ) plan des limites, conformément à la sentence. Procédure criminelle contre Claude Chazelle, accusé d'avoir assassiné sa femme. Copie d'un aveu et dénombrement des biens, droits, domaines, rentes nobles, justice, etc., du

prieuré, par le prieur François de Senecterre, par devant le lieutenant général au bailliage de Forez.

---

### **5D88 Limites et confins des dîmeries.**

**1712-1785**

Procès-verbaux de plantations de bornes pour la délimitation de la dîmerie appelée l'Espagole, paroisse de Saint-Cyr-les-Vignes, et de la dîmerie d'Estaing, appartenant à Jean-Baptiste Dumonceau, écuyer ; de la dîme du prieuré de Chandieu, appartenant au séminaire de Saint-Irénée de Lyon, de celle de Montverdun ; des dîmes de Chalain-d'Uzore, appartenant au marquis de Couzan, de celles du prieuré. Plans du bois du prieuré ; de la dîmerie du quartier de Peynoz, paroisse de Chalain-d'Uzore ; des bois de Bozonant, paroisse de Saint-Jean-la-Vestre ; des bornes pour la fixation des limites entre les dîmeries du prieuré et celles des religieux de Valbenoîte ; ordonnance du maître particulier des eaux et forêts de Montbrison, prescrivant l'arpentage et le bornage des bois dépendant du prieuré ; rapport de l'arpenteur ; plan figuré des bornes et limites entre les dîmeries de la cure de Saint-Laurent (-la-Conche ?) et celles du prieuré à Saint-Cyr-les-Vignes ; règlement entre les parties ; procès-verbal de plantation de bornes entre les dîmeries des religieux de Valbenoîte, dans la paroisse de Saint-Cyr et celle de l'Espagnole, appartenant au prieuré ; égalation (péréquation) faite par Maurice Franchet, notaire royal à Montbrison, des redevances dues sur des fonds possédés par plusieurs particuliers dans le ténement des franchises de Combe, à cause des dîmes ; procédure à ce sujet ; traité de partage entre le Bureau des écoles et le chapitre de Saint-Just de Lyon, d'une dîme sur un ténement de fonds appelé les Incuriaux ; plan figuratif des territoires de Sagnan et de Fonigoïn, dans la paroisse de Crémeaux ; mémoire explicatif du plan et enquête amiable entre madame de Crémeaux et le Bureau pour la délimitation des dîmeries, etc.

---

### **5D89 Étang de Montverdun.**

**1413-1779**

Extrait d'une transaction entre frère de La Farge (de Fargia), prieur, et Jean Amiet et Jeanne, sa femme, de Saint-Haon-le-Châtel (de Sancto Habundo castris), au sujet de la prise d'eau de l'étang de Montverdun, venant d'un fossé appartenant aux mariés Amiet et Jeanne ; procès-verbal de visite de l'étang, à la requête d'Antoine Guitton, marchand à Roanne, fermier, etc.

---

### **5D90-5D95 Compromis, conventions, transactions.**

**1558-1785**

Transactions entre le bureau des écoles ou le supérieur du séminaire de Saint-Charles, avec plusieurs personnes.

---

### **5D90-5D91 Transactions avec l'abbaye de la Chaise-Dieu.**

**1707-1727**

---

### **5D90 Pension de Dom Truffier.**

**1707-1711**

Rachat de la pension viagère due à dom Jacques Truffier, ancien titulaire du prieuré. Délibération du Bureau portant que le trésorier payerait, à l'avenir, la pension de Truffier ; quittance passée au profit du Bureau par Antoine Sicaud, vicaire général de l'archevêque de Lyon, abbé de Bonlieu, fondé de procuration spéciale de Jacques Truffier, de la somme de 16,000 livres, pour le rachat de la pension viagère qu'il s'était réservée sur le prieuré de Montverdun.

---

### **5D91 Arbitrage d'un procès pendant.**

**1716-1727**

Compromis entre Philippe Bourlier, supérieur du séminaire de Saint-Charles, et dom Antoine Poncet, syndic de l'abbaye de la Chaise-Dieu, par lequel les parties conviennent, pour terminer un procès pendant à la Sénéchaussée de Riom, de s'en rapporter à deux arbitres, avocats de Paris ; ratification et prorogations successives du compromis. Transaction entre Mathieu Chambon, supérieur du séminaire, et dom Jean Malevergne, syndic de l'abbaye, au sujet d'une pension due par le séminaire ; compromis entre le Bureau et l'abbaye par lequel les parties conviennent de se soumettre à la décision de noble de La Valette, avocat en Parlement, demeurant à Montbrison, au sujet de savoir si les treize setiers de seigle d'une redevance, mentionnés dans une transaction antérieure, sont quérables ou portables ; avis de La Valette décidant que cette redevance est quérable ; quittance au profit du Bureau, etc.

---

### **5D92 Transactions avec les curés de Montverdun.**

**1720-1752**

Transaction entre Philippe Bourlier, supérieur du séminaire de Saint-Charles, et Pierre Crochat, curé de Montverdun, au sujet des offrandes, rétributions de messes, etc. faites en l'honneur de saint Porcaire et de ses reliques ; entre La Planche, l'un des recteurs

du Bureau, et Antoine Camus, curé, au sujet des messes ; entre Perrichon, recteur, d'une part ; Jean Durand, curé de Montverdun et autres, par laquelle les parties se désistent de plaintes portées 1° au bailliage de Montbrison, par le curé contre le sieur Franchet, régisseur du prieuré ; 2° à l'officialité, par Perrichon contre Durand. Extraits de procès-verbaux de visites pastorales faites par François-Paul de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon, dans la paroisse de Montverdun. Conventions et transactions entre le Bureau et Christophe Daurelle, curé de Saint-Paul-d'Uzore, au sujet de la dîme ; de la portion congrue ; entre le Bureau et Antoine Plasse et Noël Gabrion, curés de Mornand, au sujet des dîmes, des noyales, de la portion congrue, etc.

---

### **5D93 Transactions avec des curés de paroisses, prieurs et chanoines.**

**1558-1785**

Conventions avec : Antoine Mathon, Antoine Bédoin, Claude Jacquet, curés de Sainte-Agathe ; Antoine Robert, Gabriel Ponchon, Jean Nompère, curés de Saint-Étienne-le-Molard ; Montagnon, Violier, curés de Saint-Miard (aujourd'hui Saint-Médard) ; Jacques Nicolas, dit Martin Fayolle, curés de Saint-Denis-sur-Coise ; le curé de Craintilleux ; Étienne Bellardon, chanoine de l'église collégiale de Saint-Martin de Clamecy, prieur nommé en cour de Rome de Sainte-Anne de Rivas ; Claude de Saint-Georges, précenteur de l'église de Lyon (neveu de l'archevêque du même nom) ; Jean Joseph de Maubec, chanoine d'Ainay, prieurs de Saint-Romain-le-Puy ; François de La Mure, curé de Saint-Cyr-les-Vignes ; Dom Léonard Baud, prieur conventuel de l'abbaye de Valbenoîte ; Blanchard, Claude Bouty, Georges Jacquet, Jean Monet, curés de Saint-Martin-de-Boisy, au sujet des rentes sur les dîmes ; des dîmes ; des noyales ; des ornements d'église ; des portions congrues ; des réparations au chœur et au clocher des églises ; des cens, servis, mi-lods, etc. Arrêt du Parlement de Paris portant homologation des actes d'option et d'abandon faits par les curés au sujet des portions congrues.

---

### **5D94 Régie du prieuré ; réparations ; rénovation de la rente noble.**

**1705-1718**

Conventions pour la régie du prieuré entre le Bureau et Mathieu Chambon, curé de Chalain-d'Uzore ; entre Philippe Bourlier, supérieur du séminaire de Saint-Charles, et noble Charles Basset, trésorier du Bureau, par laquelle le premier se charge de la dépense du prieuré moyennant une somme. Prix fait, par de Gérando, recteur du Bureau, à Georges Mosnier, entrepreneur, pour des ouvrages de charpente ; devis des réparations à faire aux greniers du château de Montverdun ; devis pour le rétablissement du château ; pour l'église et pour le clocher ; adjudication en faveur des père et fils Chaland ; plan du château dressé par Perrache ; convention avec Chaland pour les réparations du clocher de Craintilleux ; convention avec Gaspard Monginod, notaire royal à Boën, pour la rénovation de la rente noble du prieuré sur les fonds des villages de Cerizieux, Civen, Chastres, Sainte-Foy, Saint-Sulpice, des hameaux de Bussy et de Saint-Sixte ; avec le sieur Chapelle, pour la rénovation de la rente du quartier de Saint-Jean-la-Vestre ; avec Jérôme Boclon, notaire royal, par laquelle il s'engage à renouveler et à faire reconnaître, au profit du séminaire, les rentes nobles du prieuré d'après les terriers Renevier, Fabri et Recours, etc.

---

### **5D95 Rénovation des terriers.**

**1721-1777**

Convention pour la rénovation des terriers de Montverdun, entre le Bureau et Maurice Franchet, notaire royal et commissaire en droits seigneuriaux, dans les paroisses de Montverdun, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Trelins, Leigneux, La Bouteresse, Chalain-d'Uzore, Saint-Paul-d'Uzore. Nouveau traité pour l'exécution de cette convention, en y ajoutant les terriers des paroisses de Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Laurent-sur-Rochefort, Boën, Arthun, Bussy, Sainte-Agathe, Saint-Étienne-le-Mollard, Sainte-Foy, Saint-Sulpice, Villedieu, Poncins, La Selle, Feurs et Saint-Laurent-la-Conche. Transaction entre le Bureau et Franchet par laquelle ce dernier se reconnaît débiteur d'une somme. Convention avec Nicolas Poguet, notaire royal et commissaire en droits seigneuriaux, pour la rénovation de la rente noble de Saint-Martin-de-Boisy. Ferme des revenus du prieuré au profit de Simon Chaland ; délai d'un an lui est accordé pour terminer la rénovation des terriers du prieuré.

---

### **5D96 Baux à ferme.**

**1696-1772**

Baux à ferme des rentes nobles, dîmes, vignes, étang et autres biens du prieuré de Montverdun, au profit de Charles Roland, curé de Saint-Martin-de-Boisy ; Simon Chaland, meunier à Montverdun ; Mathieu Thevenon, charpentier, de Marcilly-le-Châtel ; Benoît Ferlat, marchand, de Lyon ; Marie Perrinet, veuve de Jean-Baptiste Pagnon, marchand à Boën ; Barthélemy Pagnon ; Jean Duyron et Jean Bonière ; Georges Duyron et Jean Donjon ; Claude Chossoney et Jean Dufour, de Crémeaux ; Michel Chartres, marchand, du même lieu ; Honoré Maussier, Charles Rostaing et Antoine Pipon, marchands à Saint-Symphorien-le-Château ; Bernard Tempier, de Saint-Galmier ; Jean Puy, marchand à Boën ; Jean Godard, marchand à Crémeaux ; Maurice Couturier, de Marcilly ; Jacques Bayon ; André Faure, de La Bérodière ; Charles Rostaing, marchand toilier à Lyon, Benoît et Claude Peyselon, marchands à Saint-Galmier ; Claude Barre, laboureur, au village du Mont, paroisse de Saint-Just ; Mathieu Farge, cabaretier à Marcilly ; Jacques Bayon, maître de la poste, à Roanne ; Valla, curé de Craintilleux.

### **5D97 Enquête sur les droits du prieuré en Forez.**

**1413**

Supplication du prieur de Montverdun et de ses religieux, adressée à Anne-Dauphine, duchesse de Bourbonnais, comtesse de Forez et dame de Beaujeu, tendant à obtenir une information touchant les droits du prieuré sur plusieurs localités du Forez, notamment sur les villages de Meximieux, Chabet, Lezirieux, Montverdun, etc. ; ordonnance conforme de la duchesse, adressée aux gens de sa Chambre des Comptes à Montbrison ; information par-devant le conseil de la duchesse de Bourbonnais, comtesse de Forez, au nom de frère Vénérand de La Farge, prieur de Montverdun et de tout le couvent. Audition des témoins Mathieu Bayon, de Meximieux ; Michel Decombe, de Montverdun ; Jean Cordier, du même lieu ; noble Jean Chabet, damoiseau ; Pierre Bourdillon, de La Bouteresse ; Jean Picon, de Meximieux ; Thomas Gayton, de Mornand, mandement de Marcilly-le Châtel ; Jean-André Charabost, de Saint-Paul-d'Uzore ; Étienne Coiffet, de Marcilly, etc.

---

### **5D98-5D108 Terriers du prieuré.**

**1493-1749**

#### **5D98 Terrier Filliodi.**

**1493-1495**

Reconnaissances de devoirs seigneuriaux et de redevances sur des fonds mouvants du prieuré dans la paroisse de Sury, par Jean Johannot, alias Brun ; Antoine Johannot ; Jean Michiels ; Jean Filliodi, dit Sarrasin ; Pierre Bibost ; Pierre Gonon ; Barthélemy Gervais ; Jean Gervais ; Claude Mallon ; Denis Mathieu ; Barthélemy Pincaon, etc. Dans les paroisses de Saint-Pierre-la-Palud et Chevinay, par Pierre Gamo ; Jean Libéral ; Jean, fils de Mathieu Simon ; Étienne, fils de feu Mathieu Dumas ; Mathieu, fils de feu Jean de Farge ; Benoît Bullichon ; Jean Guillermain, dit Revol ; Étienne Chevalier ; Humbert Borno ; Claude et Jean de Larborea ; Jacques Chastel ; Jean Martorey ; Pierre Marion ; Pierre Combet, dit Duperrier, etc. Répertoire alphabétique.

---

#### **5D99 Terrier Thévenet.**

**1503-1508**

Reconnaissances de Mathieu Guigonet ; Guy Bergier ; Jean Delafont ; Étienne Journal ; Pierre Guigonet ; Jean Grollier et Agathe, sa femme, etc., tous de Montverdun ; Louis Guigonet, du lieu de Meximieux, etc.

---

#### **5D100 Terrier Combet.**

**1527-1529**

Reconnaissances de devoirs seigneuriaux, imposés sur des fonds mouvants du prieuré, situés dans la paroisse de Saint-Pierre-la-Palud : par Pierre Chastel ; Benoît Marion ; Pierre Laborée ; Mathieu Dumas ; Jean Simon ; Pierre Dumas ; Mathieu et Pierre Borno, son neveu ; Floris Gamost ; Pierre Perraud et Laurence, sa femme ; Antoine Revol et Jeanne, sa femme. Dans la paroisse de Sury : par Léonet et Jean Tollier, dit Ponchon ; Jean Mathieu ; Guillaume Mathieu et Claude Filliod ; Pierre Filliod ; Christophe Fantet, dit Sarrazin et Benoîte, sa femme ; Bernard Colon et Léonie, sa femme ; Jean Sarrazin, alias Filliod ; Antoine Chevalier, alias Marturieu, etc.

---

#### **5D101 Terrier Renevier au profit de Jean André, sacristain du prieuré conventuel de Montverdun.**

**1531-1533**

Reconnaissances des tenanciers du prieuré dans la paroisse et le mandement de Montverdun : Antoine Lolier et Jeanne Lolier, sa femme, fille de feu Simon Lolier ; Porcaire Lolier, dit de Combes ; Jean Grollier, dit Cordier ; Michel de Treyve ; Antoine Chorignieu ; Clément Cabollin ; Jean Brotier, dit Maysel ; Antoine Bomer, dit Leroux ; Sébastien Journal, du lieu de Planil ; Étienne Magiron, de Bourchanin ; Pierre Magiron, du même lieu ; Pierre Bochart, dit Prelion ; Claude Guichard ; Louis Seguin, dit Nurrisson ; Georges Badent ; Benoît Morel, tisserand, de Bourchanin ; Jean Martin, dit Petiton ; Jean Bedoing ; François Riveyrend, dit Guignet ; Étienne Guigonet ; Philippine (Philippa) Petiton, veuve de Jean Petiton ; Marguerite Petiton, fille de Jean ; Philippe Lert, dit Grangier ; Antoinette Labbé, femme de Michel Du Treyve, du lieu du Treyve ; Étienne Bayle ; Simon Dumas, dit Loyon ; Hugues Moncel ; Antoine Delafont. Dans le village de Meximieux, paroisse de Montverdun : Antoine Couturier, dit Valeyse ; Michel Maures ; Étienne Maures. Dans la paroisse de Saint-Bonnet-le-Coureau (Sancti Boniti de Quadrellis) : Claude Soulier, dit Labbé ; Jean Marc ; Antoine Tornayre, dit Crozet ; Jean Pousset. Dans la paroisse de Marcilly-le-Châtel : Gabriel Dutreul, du lieu de Chabet ; Antoine Alamand ; Thomas Poys. Dans la paroisse de Marcoux : Mathieu Roche. A Sainte-Agathe : Martin Junget, fils de Louis ; Mathieu Mornat et son frère Louis.

### **5D102 Terrier Renevier au profit des religieux et couvent de Montverdun.**

**1532-1533**

Reconnaisances de droits seigneuriaux, imposés sur des fonds mouvants de la directe et seigneurie du prieuré, par Porcaire Lolier, dit Descombes, paroisse de Montverdun ; Michel Maures, de Meximieux, même paroisse ; Antoine Couturier, dit Valeyse, du même lieu ; Étienne Maures, du même lieu ; Antoine Alamand, de Marcilly-le-Châtel ; Jean Chassaing, de Lunieu, paroisse de Marcilly ; Marguerite Savateins, veuve de Claude Janon, des Places, paroisse de Saint-Paul-d'Uzore ; Georges Bayle, de Trelins ; Jean Malliez, de la même paroisse ; Guillaume-Louis Brieret, prêtre, de Leigneux ; Guillaume-André Bost, prêtre, de Mussieu, paroisse de Mornand, tuteur de Michel Bost, son neveu ; Étienne Pecon, dit Obert, du même lieu ; Étienne Chevalier de Sainte-Foy ; Louis Viatron, notaire, résidant à Sainte-Foy ; Jean Roux, de Poncins ; Bertrand Farge, de Villedieu ; Michel Farge ; Jean Poys, également de Villedieu ; Austrilege (Austrilegius pour Austregisilus) Fenestral ; Mathieu Grangier ; Agathe, veuve de Pierre Clariot ; Agathe Couturier, veuve d'Étienne Lyonnet ; Clément Roux, de Sainte-Foy ; Louis Charbonnières, de Balbigny ; François Rigardier, prêtre ; noble et puissant Symphorien de Sarron, chevalier ; et Jean Ciquot, de la paroisse de Balbigny. Répertoire alphabétique.

### **5D103 Copie moderne d'un terrier Renevier.**

**1532-1533**

Description physique :

Genre/Carac. phys. : Registre en très mauvais état et incomplet.

Reconnaisances de fonds mouvants du prieuré dans la paroisse de Saint-Sulpice : par Antoine Bruchet ; Pierre Corsu ; Jean Vautrier ; Jean Chasel. Dans la paroisse de Bussy : Jean Noyvant ; Jean Baron ; Antoine Rossel, dit Noyvand ; discrète personne Jean Labordel, prêtre de l'église paroissiale de Saint-Sulpice, tuteur d'Antoine Labordel, son neveu, et Pierre Rosset, dit Labordel, en son nom et comme tuteur de Jean, fils de feu Martin Labordel et au nom d'Étiennette Labordel, sa femme ; Jean Bruchet ; Antoinette Labordel ; Antoine Roux ; Laurent Michaud ; André Bonnet ; Catherine, veuve d'André Beraud ; Jean Du Crozet, du lieu du Crozet, paroisse de Cesay ; Étienne Godet, dit Lyonnet, paroisse de Sainte-Foy. Dans la paroisse de Sainte-Agathe : Louis Junget ; Étienne Jaton ; Étienne Potumieu ; Antoine Roland, dit Matorge ; Simonde, fille de feu Vincent Potumieu, femme d'Antoine Gerbet ; Antoinette Olivier, femme de Mathieu Montonsour ; Marie Bouchette, veuve de Simon Bouchet ; Pierre Jacquet, l'aîné. Dans la paroisse de Palogneux : Barthélemy Chanal. A Grézieux et Savigneux : Jean Thevenon ; Pierre Pascalon ; Georges Vernet ; Jean Charcot ; Pierre Cistre.

### **5D104 Terrier Beauvoir (copie de 1749)**

**1540-1542**

Copie, faite en 1749 pour le séminaire de Saint-Charles, du terrier du prieuré de Montverdun, sur Saint-Jean-la-Vestre, reçu de Beauvoir, notaire royal juré de la Cour de Forez, commissaire en cette partie, au profit de François de Senecterre, prieur. Reconnaisances passées par Jean de Beauvoir, fils et héritier d'André de Beauvoir ; Michel-Noël de La Valette d'Amont ; Pierre Tissier ; Antoine Fantin, dit de Gencenères, et Jeanne Gencenères, sa femme ; Pierre Tissier ; Antoine Fantin, dit de Gencenères ; Claude Godin, dit Perrot ; Michel Chatard ; Mathieu de Beauvoir ; Antoine Du Boisson et Antoine Gueyta « son personnel » (cohéritier) ; Antoine de Laurent ; Claude de Laurent ; Louis Mallet ; honnête Mathieu de Parron ; André Du Chomeil ; Pierre Coignoz, dit Du Chomeil ; Didier Guerre ; Laurent de La Mure ; vénérable personne messire Louis de Lestra, châtelain d'Urfé « au nom et comme père et vray administrateur d'honnête fils Jean de Lestra, clerc, étudiant à Paris, vicaire ou recteur de l'église ou chapelle de Marie-Magdeleine de La Chambas ; » Mathieu, fils de feu Claude de Dalmes, dit Bernard, et Benoît Bernard, personnels (cohéritiers) ; Jean de Fotout ; Antoinette de Cortanal ; Mathurin Des Palais le jeune ; Pierre Bosq, etc. Un répertoire non achevé. « Sommaire universel de tous les servis qui sont dus au prieuré de Montverdun. »

### **5D105 Terrier Talebard.**

**1553-1571**

Description physique :

Genre/Carac. phys. : Registre en très mauvais état et incomplet.

Ordonnance de Jacques Mandaz, notaire royal, lieutenant général de la Cour ordinaire de Savigny, commettant le notaire Talebard à l'expédition des titres de feu Jean Chenevière. Reconnaisances de plusieurs habitants de Sury : Mathieu Tolly ; Guillaume Mathieu ; Étienne Brossard ; André et Jean Gervais senior ; Pierre Gervais ; André Gervais junior ; Pierre Farconier ; Benoît Tollier, dit Bibost ; Pierre Filliod ; Christophe Fantet ; André Mollon ; Jean Mollon ; Jean Bibost, dit Tollier ; Pierre Marturieu ; Lionnet Tollier ; Guillaume, fils de feu Denis Mathieu ; Antoine Ducrest ; Jean Mathieu, etc.



**5D106 Terrier Chapelle.****1706-1720**

Terrier du prieuré de Montverdun, reçu et signé Chapelle, notaire royal, fait au profit de Philippe Bourlier, supérieur du séminaire de Saint-Charles. Reconnaissances de cens, servis et autres droits seigneuriaux sur des fonds de la mouvance du prieuré, dans la paroisse de Saint-Julien-la-Vestre, par : Joseph Du Palais de La Merlée, écuyer, seigneur du même lieu ; Antoine Pastural, notaire royal ; Noël Beauvoir et Marie Grange, sa femme ; Julien Besey, laboureur ; Claudine Muron, veuve de Mathieu Bessay ; Gilbert Delavalette, chirurgien ; Jean Coudourt, laboureur ; Simon Bessay, laboureur ; Jean Derue et Pierre Beauvoir, son gendre ; Jean de Coessière. Dans la paroisse de Champoly : par Pierre Boucherie et Pierre Grange, son gendre, laboureurs ; Claude Romain, laboureur ; Antoine Lugné, dit Pré, laboureur ; Antoine Perron, laboureur. Dans la paroisse de Saint-Jean-la-Vestre : par Jean-François de Chaussecourte, écuyer, seigneur du Bost ; Jean Morel, marchand et hôtelier ; Jean Vernay, prêtre, prébendier de Notre-Dame-des-Anges et sociétaire de l'église de Saint-Jean-la-Vestre ; Annet Risand, sergent, etc. Dans la paroisse de Noirétable : par Jabmes (sic), Gros et Étienne Gayte, son gendre ; Gilbert Laye, laboureur ; Gabrielle Peulveret, veuve de Georges Crost, tutrice de leurs enfants ; Georges Gonon et Étienne Gonon, son neveu ; Pierre Chazellet, conseiller du Roi, receveur en chef de ses fermes, etc. Dans la paroisse de Saint-Didier-sous-Rochefort : par Jean Bartichard, laboureur ; Antoine et Barthélemy Brossy, père et fils, laboureurs ; Christophe Chazellet, notaire royal, etc. Au lieu de La Chambas, paroisse de Saint-Jean-la-Vestre : par Claude Combes, Massacrie et consorts ; demoiselle Marie-Alexandrine Du Palais, au lieu de Claude Du Palais, son frère, écuyer, seigneur de Villechêze ; Claude de Saint-Georges, archevêque de Lyon, etc.

**5D107 Terrier Franchet : rente noble de Montverdun.****1735-1749**

Terrier de la rente noble de Montverdun, reçu Maurice Franchet, notaire royal de Montbrison, fait au profit du Bureau des petites écoles et du séminaire de Saint-Charles. Nouvelles reconnaissances passées par des habitants de Montverdun : demoiselle Catherine Bourderie, veuve de Jean-Marie Arthaud, notaire royal ; Jean-Marie Verdier, prêtre ; François Papon de Trelins, écuyer, de Montbrison ; Pierre Challay, écuyer, sieur des Cognières, prévôt provincial, de Montbrison ; Antoine Barnier, laboureur à Mornand ; Pierre Chappuis de La Goutte, écuyer, à Montbrison ; Pierre Rocle, laboureur, à Montverdun ; Antoine Gueyton, meunier, au lieu des Bindauds, paroisse de Montverdun ; Jacques Surdillon, laboureur, du même lieu ; Pierre Passel, laboureur, de La Prat, même paroisse ; Joseph Gomon et Françoise Petiton, sa femme, laboureurs au lieu des Foriats, paroisse de Trelins ; Étienne Barjat, laboureur, du village de Meximieux, paroisse de Montverdun ; François Chabet, de Marcilly, écuyer, résidant à Montbrison ; Noël Bernard, laboureur, de Montverdun ; Antoine-François Arnaud, bourgeois, à Bussy ; Marguerite Thevenon, veuve de Jean Vial, vigneron, demeurant au faubourg de Sainte-Marie-Madeleine de Montbrison, et autres dans les paroisses de Marcilly-le-Châtel, Mornand, Marcoux, Saint-Étienne-le-Molard, Saint-Paul-d'Uzore, Sainte-Foy-sous-Arthun, etc. Projets de reconnaissances. Table des ouvrages faits par Franchet, pour la rénovation des terriers.

**5D108 Lièves.****1721-1734**

Liève à quatre confins de la rente du prieuré de Montverdun, faite sur le terrier Renevier de 1534 ; liève manuelle de la rente noble du prieuré, faite sur le nouveau terrier, signé Chapelle ; liève confinée du terrier Poguet, prenant dans la paroisse de Saint-Martin-de-Boisy ; liève manuelle et courante de la rente noble du prieuré, de la sacristie et de la cure, pour le fermier de ladite rente ; dépouillement des terriers Renevier, Franchet et Chapelle ; évaluation en argent des diverses redevances en nature dues au prieuré.

**5D109-5D110 Comptabilité.****1702-1737**

Registres de recettes et dépenses.

**5D109 1702-1704.****1702-1704**

« Livre de compte, ou journal de recette et de dépense pour le prieuré de Montverdun, uni au séminaire de Saint-Charles par monseigneur l'archevêque, en date du 27 mai 1701. Ledit livre de compte commencé le 26 juin 1702. » Recettes : messes ; offrandes en l'honneur de saint Porcaire ; dons de diverses personnes ; récoltes de blé et de vin à Montverdun ; dîme, etc. Dépenses : achats de denrées et de provisions de bouche ; voyages à Lyon, à Montbrison, etc. ; achats d'étoffes pour chasubles ; d'ustensiles de ménage ; de bétail, etc. Arrêté du compte, signé Esparron, prêtre ; Camus, curé. Répertoire alphabétique.

---

**5D110 1728-1737.**

**1728-1737**

Registre de recette et de dépense du prieuré de Montverdun, relativement aux bois ; aux cures de Montverdun, Saint-Paul-d'Uzore, Saint-Cyr-les-Vignes, Sainte-Agathe, Craintilleux, Chazelles, Mornand, Saint-Martin-de-Boisy, etc. ; aux dîmes ; à l'étang de Montverdun ; aux prieurés de Rivas et de Saint Romain ; aux religieux de la Chaise-Dieu ; de Savigneux ; aux servis, etc.

---

**5D111 Cote vacante.**

Description physique :

Genre/Carac. phys. : Transféré en 5 D 136

---

**5D112-5D200 Supplément.**

**1233-1792**

Titres non intégrés à l'inventaire Gauthier, classés dans l'ordre de l'inventaire précédent.

---

**5D112 Inventaires**

**1750 et s. d. (XVIIIe s.)**

Inventaire des titres, inventaire des archives, notes sur l'état des affaires en cours. Voir aussi 5 D 1-3.

---

**5D113 Délibérations du bureau.**

**1716-1771**

Nominations et élections, constitutions de rentes, lettre avec copie d'une délibération par laquelle le bureau offre ses services au Parlement pour tenir des collèges à Lyon (1762). Supplément aux 5 D 5-6 et 5 D 12.C154.

---

**5D114 Assemblées des maîtres et maîtresses**

**1684-1698**

Procès-verbaux des assemblées des maîtres et maîtresses des petites écoles de Lyon : 1684-1688, 1695-1698. Voir aussi 5 D 8.

---

**5D115-5D116 Règlements**

**1677-XVIIIe s.**

Voir aussi 5 D 7/1, 5 D 9-11 et 5 D 18.

---

**5D115 Registre de règlements**

**1679**

Supplément aux 5 D 7/1 et 5 D 9-11.

---

**5D116 Règlements pour les petites écoles.**

**1677-XVIIIe s.**

Règlements et notes : pour l' "École du travail" pour filles ; pour l'école des filles et pensionnat des jeunes demoiselles démentes à la Croix-Rousse ; par Charles Démia pour les maîtres et maîtresses d'école, et abrégé avec méthodes d'enseignement ; autres règlements. Voir aussi 5 D 18.

---

**5D117 Visites des petites écoles du diocèse.**

**1678-1698**

Visites des écoles dans les paroisses d'Irigny et de Nantua, dans le collège de Boen, dans l'école des filles dévotes de la Sainte-Trinité de la paroisse Saint-Nizier. Voir aussi 5 D 20-24.

---

---

**5D118 Scolarité : maîtres et élèves.**

**1678-1772**

Nomination et réception des maîtres et maîtresses dans les petites écoles : à Chambert, à la Guillotière, à Saint-Vincent, à Bourg-en-Bresse ; paiement de l'enseignement : procédure à Saint-Irénée, quittance ; supplication. Élèves : réception des élèves à Panissière, catalogue des élèves de la grande école de Saint-Charles.

---

**5D119 Fondations d'écoles**

**1684-1771**

Fondations et projets de fondations d'écoles par legs testamentaires ou donations : à Saint-Pierre (dont par Claudine Bastero) ; à la Croix-Rousse ; à Sainte-Croix ; à la Guillotière ; à Saint-Just et Saint-Irénée ; à Pomay ; à Rive-de-Gier : testaments, extraits de testaments, procédures, établissement, ordonnance de ratification par l'archevêque Camille de Neuville. Voir aussi 5 D 15-16.

---

**5D120 Ecoles de filles tenues par des sœurs à Mornant et au Gourguillon.**

**1698-1792**

Sœurs du tiers-ordre de Saint-François, à Mornant : fondation d'une école et d'une société de filles, acquisition de maisons, réception dans la société, constitution de rente, testaments des filles de l'école en faveur de la société, certificat de la municipalité. Sœurs de Sainte-Françoise, dites de la Charité, au quartier de Gourguillon : requête du bureau à l'archevêque de Lyon pour toucher une part d'un legs fait en leur faveur. Supplément au 5 D 25.

---

**5D121-5D126 Maisons servant pour les écoles et le personnel encadrant.**

**1600-1785**

Maisons acquises ou données pour y tenir des écoles ou y loger les pères du séminaire Saint-Charles et les sœurs de Saint-Charles.

---

**5D121 Maisons louées par le bureau des petites écoles.**

**1699-1774**

Maison située à la Croix-Rousse, maison rue Bourghaim pour l'école de Laumond, maison rue du Paradis (paroisse Saint-Nizier), maison rue Blancherie (paroisse Saint-Nizier), maison rue Pérollerie, maison rue de la Gerbe, maison rue Groslée pour l'école Saint-Joseph, maison rue Ferrandière (paroisse Saint-Nizier) pour la "petite école de travail" de filles, maison rue Belle Cordière : procédures pour loyers et voisinage, baux à loyer.

---

**5D122-5D126 Maisons appartenant au bureau des petites écoles.**

**1600-1785**

Titres de propriété : actes d'acquisition, anciens baux à loyer, droits d'amortissement (voir aussi 5 D 13), inventaires, mémoires et procédures pour voisinage ou aménagements, quittances pour travaux.

---

**5D122 Maisons à Lyon et dans ses faubourgs.**

**1681-1777**

Maison rue de l'Anguille ou cour de l'Étoile, pour l'école de garçons de la paroisse Saint-Paul ; maison "Le Petit Cameau" ou "de Saint-Charles", rue du Villars (paroisse Saint-Nizier), acquise de Jean Mathon pour y loger les prêtres et maîtres du séminaire Saint-Charles et y tenir les écoles ; maison Rivet, rue du Villars (paroisse Saint-Nizier), louée puis acquise pour y loger les sœurs de Saint-Charles ; maison "du Grand Saint-Louis", rue Saint-Marcel, donnée par Catherine Lagarde, requise pour y mettre une école (voir aussi 5 D 59) : procédure contre Jean Vignat, voisin, à cause de travaux faits par le bureau des petites écoles ; maison "de l'École", à la Croix-Rousse, acquise sur Jeanne Ferlat veuve de Raymond Grosplier (voir aussi 5 D 47) ; maison à Vaise, au quartier de Bellecour, donnée par Claudine Séguin, pour l'école des filles de Vaise.

---

**5D123-5D125 Maison "de l'Enfance".**

**1600-1785**

Maison située à la Croix-Rousse, au domaine de Terre-Noire, donnée par la veuve Marie-Clémence Petit, abritant une école de filles. Voir aussi 5 D 48.

---

---

**5D123 Titres de propriété et baux.**

**1600-1748**

Contrats d'acquisition, baux à loyers, bail à ferme d'une terre du domaine, mémoires pour des constructions et agrandissements.

---

**5D124 Procédures pour passage sur des chemins voisins.**

**1654-1785**

Procédure entre le bureau des petites écoles et Joseph Orsel, voisin, à propos d'un mur qu'il a érigé pour interdire le passage du chemin de Lyon à l'île Barbe et du château de Cuire à la Fontaine de Conches : pièces de procédure et titres produits ; une pièce de procédure contre Barthélémy Lacourt, voisin, à propos du passage sur le chemin de Sainte-Barbe.

---

**5D125 Pensionnaires de la maison « de l'Enfance ».**

**1692-1783**

Vente aux enchères du domaine d'Andrée Bonnefoy, veuve Duon, situé à la Côte sous Rivière, due à son entrée comme pensionnaire dans la "maison de l'Enfance" comme démente : acte de vente, procédures contre ses héritiers et contre ses débiteurs ; cession d'un appartement à vie ; quittances pour paiement des pensions et entretien des filles ; procédure pour paiement des restes d'une pension. Voir aussi 5 D 42.

---

**5D126 Maison au quartier Saint-Claude.**

**1752-1776**

Maison acquise des enfants Bernard pour l'établissement de deux écoles dans la paroisse Saint-Pierre : acquisitions, baux à loyer, procédure contre François Berthet. Voir aussi 5 D 57.

---

**5D127 Mémoires et suppliques pour dotation du bureau des écoles.**

**XVIIe s.-1783**

Mémoires et suppliques adressés par le bureau des écoles au roi, aux échevins ou à l'archevêque de Lyon, pour prouver leur utilité afin d'obtenir d'eux ou d'avoir la permission d'acquérir des pensions, bénéfices supplémentaires, ou maisons pour les écoles et le logement des soeurs et du séminaire Saint-Charles.

---

**5D128-5D140 Legs et rentes en faveur du bureau ou des écoles.**

**1643-1783**

---

**5D128 Legs testamentaires : constitutions.**

**1686-1762**

Testaments et extraits de testaments, quittances, répudiation de legs.

---

**5D129-5D138 Hoiries en faveur des petites écoles.**

**1643-1783**

Hoiries avec procédures contre les héritiers ou débiteurs des testateurs : testaments, mémoires, quittances, correspondance, pièces de procédures. (Classé par ordre alphabétique des testateurs). Voir aussi 5 D 27-34.

---

**5D129 Hoirie Basset.**

**1678-1738**

Hoirie de Jean Basset, avocat au Parlement et cour de Lyon, bourgeois de Lyon : procédure contre les débiteurs de l'hoirie, procédure contre la veuve Basset, correspondance. Supplément au 5 D 27.

---

**5D130 B**

**1648-1770**

Hoirie Hélène Berol, bourgeoise de Lyon ; hoirie Jérémie Bidard, curé de Pont-de-Veyle et de Laix ; hoirie Balthazar Bossey, curé

de Bagé-la-Ville et héritier de son oncle Balthazar Bossey, curé d'Arromaz ; hoirie Barthélémy Brunon, supérieur du séminaire Saint-Charles. Supplément aux 5 D 27-28.

---

**5D131 C - N.**

**1648-1768**

Hoirie Pierrette Chenevière (voir aussi 5 D 29) ; hoirie Françoise de Camot, épouse de sieur Jacques Damnicolas, pour legs en faveur de l'école des filles de la paroisse Saint-Paul ; hoirie Jean Decombles, conseiller et secrétaire du roi ; hoirie abbé François Desvignes (voir aussi 5 D 32) ; hoirie abbé de Lamartinière, vicaire général du diocèse de Lyon ; hoirie Gabriel Nicolas, prêtre de la communauté de Saint-Charles à Lyon. Supplément aux 5 D 29 et 5 D 32.

---

**5D132-5D136 Démia, Charles.**

**1643-1697**

Papiers de l'hoirie de Charles Démia, promoteur de l'archevêché, directeur général des petites écoles du diocèse de Lyon. Vvoir aussi 5 D 31.

---

**5D132 Inventaires de l'hoirie.**

**1684-1697**

Mémoires et inventaires des titres, papiers, rentes, affaires en cours et dettes concernant l'hoirie Démia, pour servir au bureau des petites écoles, exécuteur testamentaire.

---

**5D133 Procédures.**

**1643-1691**

Procédures sur son héritage, celui de ses débiteurs dont Hugues de Montvert et les recteurs de l'Hôpital du Bourg, et l'héritage de sa mère Claudine Carteron.

---

**5D134 Rentes et legs actifs.**

**1674-1694**

**5D134 Correspondance et libéralités ; documentation.**

**1669-1694**

Correspondance passive. Prêts faits par Ch. Démia, notamment aux séminaristes pauvres : obligations, quittances ; quittances pour l'hoirie Démia. Arrêts du parlement de Dijon interdisant sur la requête de Ch. Démia l'ouverture des cabarets pendant les dimanches et offices.

---

**5D135 Fondations et legs ; testament.**

**1673-1689**

Projet de testament et testament de Ch. Démia ; fondations et legs par Ch. Démia : constitutions, acceptations, états et mémoires ; rentes et legs en faveur de Ch. Démia : extraits de testaments, constitutions.

---

**5D136 Journal personnel de Charles Démia.**

**1685-1689**

Description physique :  
Genre/Carac. phys. : Ancienne cote 5 D 111.

---

**5D137-5D138 Gindre.**

**1766-1783**

Hoirie de Jacques-Philippe Gindre, prêtre-aumônier et confesseur des dames religieuses de la Visitation de Sainte-Marie de Lyon (Bellecour) : testament, procédures contre son héritier Jean-François Gindre. Voir aussi 5 D 33.

---

**5D137 1766-1780.**

**1766-1780**

Testament de J.-P. Gindre, pièces de procédure.

---

**5D138 1780-1783.**

**1780-1783**

Pièces de procédure, mémoires et observations.

---

**5D139-5D140 Rentes active.**

**1542-1785**

Voir aussi 5 D 62-64.

---

**5D139 Rentes sur l'Hôtel-de-ville et sur des établissements religieux.**

**1542-1731**

Rentes sur l'Hôtel-de-ville (voir aussi 5 D 62) et rentes de divers établissements religieux dont le collège jésuite de la Trinité, le clergé de Lyon et la confrérie du Saint-Sacrement (voir aussi 5 D 63), pour doter les petites écoles des pauvres des paroisses de Lyon et ses faubourgs : constitutions de rente, procédures ; états des rentes et des bienfaiteurs. Supplément aux 5 D 62-63.

---

**5D140 Rentes à Vénissieux et à La Guillotière.**

**1648-1785**

Rentes à Vénissieux : procédures, par suite de la donation par messire Pierre Perrachon, sieur de Saint-Maurice, de plusieurs rentes dues par divers particuliers à Vénissieux ; rente à la Guillotière : procédure contre les habitants ; autres procédures pour paiement d'arrérages de rentes dues au bureau des petites écoles. Supplément au 5 D 64.

---

**5D141 Dettes actives : créances du bureau des écoles.**

**1699-1771**

Procédures en recouvrement de créances, procédures où le bureau des écoles intervient comme procureur des parties engagées, obligations pour dettes envers le bureau.

---

**5D142 Rentes et dettes passives.**

**1686-1775**

Rentes et pensions passives, dettes du bureau des écoles pour fournitures pour les écoles : procédures, quittances, obligations, correspondance. Supplément au 5 D 40-41 et 5 D 65-66.

---

**5D143-5D152 Propriétés du bureau des petites écoles**

**1653-1787**

Maisons ou appartements acquis par le bureau et loués à divers particuliers. Supplément aux 5 D 35 et 5 D 43-61.

---

**5D143 Immeubles vendus à Saint-Irénée**

**1705-1762**

Immeubles vendus par le bureau des écoles à Saint-Irénée. Maison rue du Chevasseur : procédure contre les héritiers Cottin, à défaut du paiement par Jean Cottin de la maison que lui a vendue le bureau, titres de propriété produits, estimation de travaux et visite de la maison ; maison donnée par Julien Blauf : titres de propriété et contrats de vente antérieurs à la vente par le bureau des écoles. Supplément au 5 D 35.

---

**5D144-5D152 Maisons louées à des particuliers**

**1653-1787**

Titres de propriété : acquisitions, baux à loyer, procédures, comptes, quittances. Supplément aux 5 D 43-61.

---

**5D144-5D145 Maisons place des Cordeliers**

**1688-1785**

Voir aussi 5 D 43-44.

---

**5D144 Maison “La Garde-de-Dieu”.**

**1688-1764**

Maison donnée par Catherine La Garde : baux à loyer, titres de propriété, quittances de Jean Augier pour le nettoyage de la maison. Voir aussi 5 D 43.

---

**5D145 Maison “Musique des anges”.**

**1722-1785**

Maison provenant de la succession de demoiselle Pierrette Chenevière (voir aussi 5 D 29 et 5 D 131) : baux à loyer, titres de propriété. Voir aussi 5 D 44.

---

**5D146 Maison et domaine Rodon**

**1653-1718**

Maison et domaine situés à la Croix-Rousse, joignant la maison de l'Enfance, paroisse Saint-Vincent, acquis de Joseph Dupy : acquisitions, procédures, baux à loyer, mémoires, états des meubles, comptes pour ouvrages et quittances antérieurs à l'acquisition par le bureau des écoles, principalement du temps des d'Averdy et des Rodon. Voir aussi 5 D 46.

---

**5D147 Maison rue de Flandre ou Pérollerie**

**1741-1787**

Maison acquise des recteurs de la Charité de Lyon : procédures, baux à loyer. Voir aussi 5 D 49.

---

**5D148 Maisons rue Gentil.**

**1720-1782**

Maison “de Saint-François”, maison “de l'Etoile”, maison acquise de la veuve Chatanier (voir aussi 5 D 50), maison acquise de la veuve Lagoutte (voir aussi 5 D 51), maison acquise de Lamartinière (voir aussi 5 D 52), maison acquise des frères et soeurs Michel (voir aussi 5 D 53) : baux à loyer, procédures, contrats de vente ; reconnaissance de la directe des messire François-Alexandre d'Albon, archidiacre de l'église et comte de Lyon, sur trois maisons rue Gentil (maisons Chatanier, Lagoutte et Michel). Supplément aux 5 D 50-53.

---

**5D149 Maison “du Lion d'Or”.**

**1724-1786**

Maison située à La Guillotière, acquise de Jacques Delucenay, bourgeois de Lyon : baux à loyer, procédure du bureau contre le sieur Richard ancien propriétaire, procédures pour travaux et constructions. Voir aussi 5 D 55.

---

**5D150 Maison rue Noire.**

**1742-1780**

Maison donnée par Charles Cochonnat, maitre charpentier à Lyon : baux à loyer, procédures pour paiement des loyers, procédure pour prouver la possession de la maison par le bureau des écoles. Voir aussi 5 D 56.

---

**5D151 Maisons rue Grenette, côte Saint-Sébastien, et à Vaise.**

**1654-1780**

Maison rue Grenette, acquise de Claudine Bastero (voir aussi 5 D 54) ; maison à la côte Saint-Sébastien, acquise du fils de feu Michel Perrache, sculpteur (voir aussi 5 D 60) ; maison à Vaise, quartier de Bellecour, donnée par Claudine Séguin (voir aussi 5 D 61). Supplément aux 5 D 54, 5 D 60, 5 D 61.

---

**5D152 Autres maisons à Lyon et dans ses faubourgs.**

**1662-1787**

Maison rue du Puit-de-Sel ou Bourgneuf, acquise des recteurs de la Charité de Lyon: bail à loyer, procédures pour loyers ; maison de "la Visitation", rue Saint-Marcel : procédures pour loyers ; maison rue Saint-Charles, maison place Neuve, maison à la Croix-Rousse, maison dans le cloître de l'abbaye d'Ainay, maison montée du Griffon acquise de la veuve Ducutty : baux à loyer, procédures ; autres maisons non localisées précisément : baux à loyer, procédures pour loyers.

---

**5D153-5D154 Comptabilité.**

**1677-1789**

Voir aussi 5 D 67-69.

---

**5D153 Comptes.**

**1696-1789**

Extrait du livre des recettes, "journal des ventes" de 1696, comptes et états de sommes dues.

---

**5D154 Pièces justificatives des comptes.**

**1677-1773**

États de frais, états des réparations, quittances pour réparations, autres quittances, correspondance.

---

**5D155 Bibliothèque.**

**1726-1744**

Catalogue des livres des écoles du diocèse et ville de Lyon, comptes pour fournitures de livres ; privilèges d'impression : délivrance, procédure entre le libraire Louis Servient et les libraires Bellon et Molin.

---

**5D156 Correspondance passive.**

**1682-1783**

Supplément aux 5 D 70-78.

---

**5D157-5D199 Prieuré de Montverdun.**

**1233-1791**

Bénéfice uni au bureau des petites écoles et au séminaire Saint-Charles, anciennement dépendant de l'abbaye de la Chaise-Dieu. Voir aussi 5 D 79-110.

---

**5D157 Inventaires et procédures.**

**1728-1758**

Mémoires des affaires concernant le prieuré ; inventaires des titres, inventaire des meubles et effets du château ; pièces de procédure, procédure contre les héritiers de Louis Ballud, débiteur d'une rente envers le prieuré. Ssupplément au 5 D 79.

---

**5D158 Union aux petites écoles**

**1701-1719**

Déclarations d'union ; prise de possession du prieuré et de la sacristie par messire Mathieu Chambon, supérieur des petites écoles et



du séminaire. Voir aussi 5 D 80-81.

---

### **5D159 Dépendances du prieuré.**

**1640-1759**

Domaine de Pouilly-le-Monial : cession par messire Pierre Rochette, prêtre à Lyon, procédure contre ses héritiers ; ermitage de Mont d'Uzore : nomination de deux ermites de Saint-Antoine, demande de règle, don d'une copie du Saint-Suaire par le marquis d'Urfé ; direction temporelle et spirituelle des "filles nouvellement catholiques" de Lyon : procédure, dotation par le roi Louis XIV.

---

### **5D160 Église du prieuré**

**1712-1736**

Visite de l'église : inventaire des ornements et livres (voir aussi 5 D 79), procès-verbal et rapport, correspondance ; réparations au clocher, à l'église et au presbytère (voir aussi 5 D 94) : plans, devis, procédure ; reliques de Saint-Porcaire (abbé de Lérins, martyrisé à Montverdun le 12 août 731) : procédure avec le curé de Monterdun à propos de la garde des reliques dans l'église. Voir aussi 5 D 82.

---

### **5D161-5D162 Transactions avec l'abbaye de la Chaise-Dieu.**

**1233-1774**

Voir aussi 5 D 90-91.

---

### **5D161 Pension de Dom Truffier.**

**1703-1740**

Rachat de la pension viagère annuelle de 3 000 livres due à dom Jacques Truffier, ancien titulaire du prieuré, en échange de l'union du prieuré aux petites écoles : pièces de procédure, mémoires, obligations, approbation par l'archevêque de Lyon. Voir aussi 5 D 90.

---

### **5D162 Droits de l'abbaye avant l'union du prieuré aux petites écoles.**

**1233-1774**

Procédures touchant le paiement des arrérages des droits d'amortissement et autres droits que l'abbaye de la Chaise-Dieu prétend continuer à percevoir pour accepter l'union du prieuré aux petites écoles, anciennement dans sa dépendance, notamment pour la subsistance des religieuses de Savigneux : factum, mémoires, requêtes, titres justificatifs produits ; mémoires sur l'ensemble des différents opposant le prieuré à l'abbaye de La Chaise-Dieu.

---

### **5D163 Comptabilité.**

**1707-1756**

Comptes, principalement de Maurice Franchet, trésorier ; pièces justificatives des comptes : quittances, carcabaux ou évaluations du prix du blé, états de frais de procès et vacations, correspondance, procédure contre le trésorier du bureau. Voir aussi 5 D 109-110.

---

### **5D164 Revenus et charges du prieuré.**

**1539-1770**

Etats et dénombrements des biens et rentes du prieuré ; état des paroisses dans lesquelles la rente du prieuré prend directe ; mémoires, états et estimations des dîmes, fermes, autres revenus et fonds du prieuré ; mémoire et modèle de délibération sur les charges du prieuré pour obtenir une évocation du Conseil du roi pour affirmer ses droits. Supplément au 5 D 94 et 5 D 97.

---

### **5D165 Directe passive.**

**1706-1776**

Rente due au marquis de Couzans, seigneur de Chalain et Saint-Paul d'Uzore (voir aussi 5 D 183 et 5 D 187) : procédure pour paiement des droits seigneuriaux et des droits pour la prise de possession des curés de Saint-Paul d'Uzore ; rente due à la comtesse de La Feuillade, seigneur haut-justicier de Cervières : procédure pour paiement des droits seigneuriaux et droits de guet et garde, engageant les fermiers des parties ; directe du roi : droit de guet et garde, déclaration des biens mouvants du roi.

---

**5D166-5D199 Directe active du prieuré.**

**1264-1791**

Voir aussi 5 D 84-108.

---

**5D166 Gestion de la directe.**

**1534-1747**

Dépouillés et produit du terrier de Montverdun par paroisse ; sommaires des servis annuels dont du terrier Renevier, état des reconnaissances dues et stipulées ; mémoires des procédures pour le paiement des droits seigneuriaux ; lièves pour procédures (voir aussi 5 D 108).

---

**5D167-5D168 Aliénations de la rente noble du prieuré.**

**1264-1767**

Voir aussi 5 D 84-85.

---

**5D167 Aliénations faites par les anciens prieurs.**

**1264-1767**

Transaction du bureau des petites écoles avec Jean-François Allard de Monteille pour la rachat de la dîme de Montcel aliénée par messire Antoine d'Urfé ; plusieurs aliénations et abénévis faits par messire Antoine d'Urfé, de dîmes, prés ou rentes, et par d'autres prieurs à divers particuliers ; mémoire pour le bureau des petites écoles des aliénations d'Antoine d'Urfé ; ordonnance permettant l'aliénation des biens ecclésiastiques pour payer les décimes pour la guerre. Voir aussi 5 D 84.

---

**5D168 Aliénations faites par le bureau des écoles.**

**1730-1765**

Généralités : liste des biens aliénés dans la directe de Saint-Jean-la-Vestre, dispense d'aliénation des biens ecclésiastiques pour le prieuré, affiches pour adjudication des fermes du prieuré. Bois situé au Mont d'Uzore, paroisse de Chalain-d'Uzore, touchant le bois de Sa Majestée : procédure sur les limites avec le bois du roi et sur la vente de ce bois au sieur Rousset, visites et arpentage, règlements pour les coupes, rapports d'experts, plans, correspondance ; procédure contre le sieur Favre dont le bois est aussi mitoyen. Voir aussi 5 D 85.

---

**5D169-5D170 Justice.**

**1398-1770**

Voir aussi 5 D 87.

---

**5D169 Limites de la juridiction du prieuré.**

**1398-1754**

Procédure entre le bureau et Léonard Bordat, prêtre prébendier de la prébende de Crochet fondée en l'église de Villedieu (succursale de l'église de Sainte-Foy) ; procédure entre Jean de Neuilly, prieur de Montverdun, et les frères Fugières, seigneurs d'Yon.

---

**5D170 Fois et hommages ; exercice.**

**1713-1770**

Fois et hommages : déclarations, procédure ; décharge de procédure criminelle faite au juge de Montverdun le sieur Franchet.

---

**5D171 Droits de chasse et pêche, étangs de Montverdun**

**1737-1772**

Etangs d'Uzore, tenus en engagement du roi par les prieurs de Montverdun. Droit de chasse et de pêche ; prise d'eau de l'étang ; procédure pour le paiement de la dîme par l'Hopital de la Charité comme prieur du prieuré de Champdieu ; procédures contre les sieurs Favre et Challand, fermiers des étangs du roi, arrêt du Parlement définissant les limites des étangs du roi à Uzore.

Supplément au 5 D 89.C183

---

**5D172-5D174 Procédures pour paiement des dîmes du prieuré et de la cure.**

**1729-1771**

---

**5D172 Dîmes des domaines de la Rive et des Biches.**

**1729-1760**

Procédure contre Pierre Challay et ses fermiers de la dîme car il possède deux domaines soumis à la dîme du prieuré de Montverdun : domaine de la Rive (paroisse de Montverdun) et domaine des Biches (paroisse de Saint-Paul-d'Uzore).

---

**5D173 Dîmes de Saint-Martin-de-Boisy.**

**1742-1763**

Procédure contre Jean et Mathieu Servajean, fermiers de la comtesse de La Feuillade, seigneur du château de Boisy ; procédure contre le seigneur de Minardière pour qu'il reconnaisse le prieuré de Montverdun comme seul décimateur de la paroisse.

---

**5D174 Autres dîmes du prieuré.**

**1741-1771**

Dîme du domaine de La Chauv : procédure contre Antoine Sivrieux ; dîme de Poncins, autres dîmes.

---

**5D175-5D181 Affermage des dîmes et droits du prieuré.**

**1438-1791**

---

**5D175 Limites et confins des dîmeries.**

**1438-1775**

Limites des dîmeries du prieuré affermées à divers particuliers : plan, transaction, procédure ; dîmes de Saint-Martin-de-Boisy : dénombrements des fonds du château de Boisy enclavés dans la dîmerie du prieuré, carte de la dîmerie, état des noyales ; état des dîmes de Crémeux-en-Forez. Voir aussi 5 D 88.

---

**5D176 Baux à ferme des dîmes**

**1583-1769**

Dénombrement des baux à fermes de 1747 ; quittance ; baux à ferme des dîmes des différentes paroisses du prieuré. Supplément aux 5 D 95 et 5 D 96.

---

**5D177-5D181 Procédures contre les fermiers.**

**1710-1791**

---

**5D177 Dîmes de Saint-Jean-la-Vestre.**

**1735-1739**

Procédure contre Christophe Chazelet, comme héritier de sa mère Jeanne Carton, fermier des dîmes du prieuré dans le quartier de Saint-Jean-la-Vestre.

---

**5D178 Dîmes de Chapt.**

**1730-1756**

Procédure contre Pierre-Clément de Girard puis son fils Denis Girard pour le paiement de la redevance annuelle due au prieuré contre la perception de la dîme de Chapt appartenant au prieuré.

---

**5D179 Dîmes de Crémeux-en-Forez.**

**1771-1772**

Procédures contre plusieurs fermiers des dîmes de la paroisse de Crémeux-en-Forez.

---

**5D180 Dîmes de Saint-Martin-de-Boisy.**

**1740-1742**

Procédure entre le prieur de Montverdun et le curé de Sain-Martin de Boisy Jean Bonnet d'une part, et Jean et Mathieu Servajean d'autre part, fermiers du marquisat de Boisy, pour qu'ils payent la dîme qu'ils ont recueillie.

---

**5D181 Droit de guet de garde ; autres dîmes.**

**1710-1791**

Droit de guet et garde : procédure entre le bureau et Jeanne du Plessis, pour paiement des arrérages de sa ferme sur la rente du prieuré de Saint-Miard, anciennement dépendant du prieuré de Montverdun ; procédures contre les fermiers des dîmes d'autres paroisses dépendant du prieuré.

---

**5D182-5D190 Transactions avec les curés des paroisses du prieuré.**

**1669-1787**

---

**5D182 Avec les curés de Montverdun.**

**1752-1762**

Procédures contre Jean Durand, curé de Montverdun : à propos de sa portion congrue sur les dîmes de Montverdun, pour usurpation des dîmes du prieuré et d'autres décimateurs, pour se faire exempter de la directe du prieuré pour ses domaines de Lapra et de Fos, à propos de la vente de son domaine de Lapra à sa sœur sur lequel il doit les arrérages de droits seigneuriaux. Voir aussi 5 D 92.

---

**5D183-5D189 Avec les curés des autres paroisses du prieuré.**

**1669-1787**

Procédures contre les curés des autres paroisses dépendant de la directe du prieuré, à propos des dîmes, de leur portion congrue, du droit de patronage et des droits seigneuriaux perçus par le bureau. C21. Suppléments au 5 D 93.

---

**5D183 Cure de Chalain-d'Uzore.**

**1706-1752**

Procédures contre messire Jean Roux, curé (1706-1707) ; procédures contre messire Camille Flachère, curé, et hoirie de Camille Flachère avec testament (1735-1752).

---

**5D184 Cure de Mornant.**

**1765-1781**

Procédures contre messire Antoine Chaume, curé de Mornant (ou "Mournand"), puis contre son héritier le sieur Chaume, pour paiement des droits seigneuriaux dûs au prieuré sur un pré que la cure a acquis de Hubert Bourg, prêtre prébendier royal de l'église collégiale de Montbrisson.

---

**5D185 Cure de Sainte-Agathe-lez-la-Bastie.**

**1739-1744**

Procédures contre les curés Antoine Bedoin et Jacques Genevriet, pour paiement de la redevance annuelle et perpétuelle due au prieuré, et du droit de patronage.

---

**5D186 Cure de Saint-Martin-de-Boisy.**

**1669-1731**

Procédures contre messire Georges Jacquet, curé, au sujet de sa portion congrue et des dîmes novalles ; procédure contre messire Antoine Rimoz, curé, au sujet des dîmes.

---

**5D187 Cure de Saint-Paul-d'Uzore.**

**1732-1750**

Procédures contre les curés Antoine Volzey et Antoine Chazel, au sujet de la perception des dîmes et de la saisie de la portion congrue par le prieur de Montverdun.

---

**5D188 Cure de Saint-Priest-la-Vestre.**

**1783-1787**

Procédures contre les laboureurs et le curé de la paroisse pour qu'ils participent à la portion congrue du nouveau vicaire des dames religieuses du prieuré de Leigneux.

---

**5D189 Autres cures.**

**1712-1774**

Procédures touchant ensemble plusieurs cures dépendant du prieuré ; cures de Craintillieux, Palognieux, Saint-Etienne-en-Forez, Saint-Sulpice ; cure de Feurs : procédures contre le curé Mathieu Chambon (1728) ; cure de Poncins : procédures contre le curé Rousset (1758-1759) ; cure de Saint-Cire-les-Vignes (1746-1762) ; cure de Sainte-Foy : procédures contre le curé Antoine Pastural (1731) ; cure de Saint-Laurent-la-Couche (1759-1760).

---

**5D190 Réparation des églises des cures (supplément au 5 D 93).**

**1726-1744**

Procédures entre le prieur de Montverdun et les curés estimant que c'est au décimateur d'effectuer les réparations. Cure de Crémeaux-en-Forez : requête des marguilliers aux décimateurs et procédure contre les héritiers de Benoît Luminier, prébandier de l'église, débiteur du bureau pour ces réparations ; cure de Saint-Martin-de-Boissy ; cure de Saint-Paul-d'Uzore.

---

**5D191 Rénovation des terriers.**

**1730-1777**

Contrat avec Simon Chaland pour la rénovation des terriers du prieuré ; transactions, correspondance ; mémoire pour la rénovation du terrier de Saint-Jean-la-Vestre ; quittances de Pierre Chapelle pour la rénovation des terriers du prieuré. Voir aussi 5 D 95.

---

**5D192-5D196 Extraits de terriers, reconnaissances et cartes terristes.**

**1531-1788**

Suppléments aux 5 D 86 et 5 D 98-107.

---

**5D192-5D193 Rentes de Saint-Martin-de-Boisy et Saint-Romain-la-Mothe.**

**1662-1739**

---

**5D192 Reconnaissances.**

**1662-1739**

Reconnaissances d'habitants de la paroisse de Saint-Martin-de-Boisy et des curés de Saint-Martin-de-Boisy Jean Monnet et François Jacquet.

---

**5D193 Cartes terristes.**

**XVIIe - XVIIIe s.**

Cartes des paroisses de Saint-Martin-de-Boisy et Saint-Romain-la-Mothe.

---

**5D194 Rentes de Rassis et de Sainte-Colombe.**

**1571-1779**

Censier de la rente noble du château de Rassis ; cartes terristes et brouillons de plans terriers ; reconnaissances de droits seigneuriaux, lièves et mémoires ; correspondance entre Sallmard de Rassis, seigneur de la terre de Rassis, et les commissaires en

droits seigneuriaux dont M. Selis pour retrouver les titres de la rente en prévision de la vente de la terre.

---

**5D195 Extraits de terriers.**

**1477-1760**

Copies de reconnaissances et reconnaissances issues du terrier Fabri (1471), du terrier Chalmazet (1615) et d'autres terriers du prieuré de Montverdun ; cartes terriestes.

---

**5D196 Terrier Renevier : extraits.**

**1531-1764**

Copies et extraits du terrier Renevier (1532).

---

**5D197-5D199 Procédures pour paiement des droits seigneuriaux.**

**1621-1788**

**5D197 1621-1758.**

**1621-1758**

**5D198 1760-1788.**

**1760-1788**

**5D199 Trois autres procédures.**

**1725-1765**

Procédure contre François Papon (1725-1751) ; procédure contre la comtesse de Valdener ; procédure contre les marquis et marquise d'Urfé.

---

**5D200 Pièces de procédures isolées.**

**1672-1764**

Procédures concernant Pierre Caussonier ; entre Etienne Level et Pierre Berthier, marchand toillier, comme héritier de Françoise Courtade ; entre François Bugnon, domestique du séminaire Saint-Charles, et Claude Jaquet, tuteur des enfants de Laurent Bugnon ; dossier de procédure concernant Louis Comtes, drapier, et P. Narboux, drapier, avec pièces justificatives : extrait baptistaire, mariage.

---